



RAPPORT

CCE 2016-1387

La conjoncture économique dans la distribution
Avril 2016

CCE
Conseil Central de l'Economie
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven
CRB





Rapport sur la conjoncture économique dans la distribution Avril 2016

Personnes de contact
Gautier Jérôme
gage@ccecrb.fgov.be
Emmanuel de Béthune
embe@ccecrb.fgov.be

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du CCE et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

« La conjoncture économique de l'industrie chimique » – décembre 2013, juin 2014 et janvier 2015 - ont été les trois premiers rapports conjoncturels issus de la collaboration entre les deux institutions.

L'exposé d'orientation politique Economie et Consommateurs du Vice-premier ministre Kris Peeters a donné un élan supplémentaire à cette collaboration, puisqu'il y est précisé que le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil central de l'économie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme le secteur de la distribution, le secteur alimentaire et le secteur chimique.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans la distribution – Avril 2016 » a été élaboré, d'une part, par l'équipe de la Direction générale Analyses économiques et Economie internationale du SPF Economie (Peter Van Herreweghe, Liliane Turloot, Vincent Vanesse, Richard Saka Sapu, Steffi Mignon) et, d'autre part, par l'équipe du secrétariat du CCE (Gautier Gerome, Clarisse Van Tichelen et Emmanuel de Béthune).

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions veilleront à ce que ce type de coopération puisse être intégré de manière structurelle dans les deux institutions, comme le demande le ministre. Par ce biais, nous souhaitons remercier les collaborateurs pour le travail fourni et les encourager à poursuivre ainsi qu'à étendre leur collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.



L. DENAYER
Secrétaire
Conseil central de l'économie



J.M. DELPORTE
Président
Comité de Direction du SPF Economie
P.M.E., Classes moyennes et Energie

Table des matières

1	Conjoncture générale	8
1.1	Le sentiment économique en Belgique et en Europe	10
1.2	La Belgique et les pays voisins	11
1.1	Composantes de la croissance belge	12
2	La consommation	14
2.1	La confiance des consommateurs	14
2.2	Dépense de consommation finale des ménages, revenu disponible et taux d'épargne	14
3	Conjoncture dans le commerce	17
3.1	Courbe de conjoncture dans le commerce	17
3.2	Chiffre d'affaires selon les données TVA	19
3.3	Investissements selon les données TVA	24
3.4	Emploi	26
3.5	Chômage temporaire dans le commerce	29
3.6	Entrepreneuriat	30
3.6.1	Créations et radiations et assujettissements d'entreprises	30
3.6.2	Faillites d'entreprises et emplois perdus suite à des faillites	33
3.7	Principaux constats	37
4	Autres indicateurs	41
4.1	L'enquête de la Direction générale Statistique - Statistics Belgium auprès du commerce de détail	41
4.1.1	Le chiffre d'affaires du commerce de détail	41
4.1.1.	Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail	42
4.1.2.	L'alimentation	42
4.1.3.	Le secteur textile, habillement et chaussures	43
4.1.4.	Les produits d'équipement du ménage	43
4.1.5.	Les carburants	43
4.1.6.	Les produits divers	44
4.2	Immatriculation des ventes de voitures neuves et d'occasion	45
4.3	Évolution des prix à la consommation dans le commerce de détail	46
4.4	Commerce électronique	48
4.4.1	Achats B2C en ligne	48
4.4.2	Achats B2B en ligne	50
4.4.3	Ventes en ligne	50
4.4.4	Chiffre d'affaires	51
4.4.5	Obstacles	52
4.5	Principales conclusions	53
5	Annexes	55

Liste des graphiques

Graphique 1-1 :	Indicateur de sentiment économique dans l'Union européenne et en Belgique	10
Graphique 1-2 :	Taux de croissance du PIB réel belge (cumulé)	12
Graphique 1-3 :	Contributions en point de pourcentage à la croissance du PIB réel belge	13
Graphique 2-1 :	La confiance des consommateurs en Belgique et en zone euro	14
Graphique 2-2 :	Dépense de consommation finale des ménages	15
Graphique 2-3 :	Evolution du revenu disponible réel	16
Graphique 2-4 :	Epargne brute	16
Graphique 3-1 :	Courbe de conjoncture dans l'économie globale et dans le commerce et niveau moyen (janvier 2008- mars 2016)	17
Graphique 3-2 :	Courbes de conjoncture dans les biens courants de consommation	18
Graphique 3-3 :	Courbes de conjoncture dans les biens non courants de consommation	19
Graphique 3-4 :	Chiffre d'affaires dans le commerce (en millions d'euros)	20
Graphique 3-5 :	Investissements dans le commerce (en millions d'euros)	24
Graphique 3-6 :	Nombre de postes de travail dans le commerce	27
Graphique 3-7 :	Chômage temporaire dans le commerce	29
Graphique 3-8 :	Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 45	31
Graphique 3-9 :	Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 46	32
Graphique 3-10 :	Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 47	33
Graphique 3-11 :	Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 45	34
Graphique 3-12 :	Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 46	35
Graphique 3-13 :	Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 47	36
Graphique 4-1 :	Chiffre d'affaires du commerce de détail à prix courants et constants - Indice brut (2010 = 100)	41
Graphique 4-2 :	Chiffre d'affaires à prix courants dans diverses branches du commerce de détail	42
Graphique 4-3 :	Chiffre d'affaires à prix constants dans diverses branches du commerce de détail	43
Graphique 4-4 :	Chiffre d'affaires à prix courants dans les carburants et divers	44
Graphique 4-5 :	Chiffre d'affaires à prix constants dans les carburants et divers	45
Graphique 4-6 :	Évolution des prix pour les produits alimentaires et les biens industriels non énergétiques (Indice 2008=100)	47
Graphique 4-7 :	Achats en ligne (population entre 16 et 74 ans) (2015)	48
Graphique 4-8 :	Utilisation du commerce électronique dans les PME en 2014 et 2015 (% d'entreprises)	50

Liste des tableaux

Tableau 1-1 :	Taux de croissance du PIB et révisions (projection hiver 2016)	8
Tableau 1-2 :	Taux de croissance du PIB (projection hiver 2016)	11
Tableau 3-1 :	Total du chiffre d'affaires	20
Tableau 3-2 :	Total des investissements	24
Tableau 3-3 :	Nombre de postes de travail dans le commerce	27
Tableau 3-4 :	Démographie des entreprises	30
Tableau 3-5 :	Evolution des principaux indicateurs économiques dans le commerce	40
Tableau 4-1 :	Achats de voitures neuves et d'occasion	45
Tableau 4-2 :	Variation des prix des produits alimentaires et des biens industriels non énergétiques (Variation en pourcentage annuel, sauf indication contraire)	47
Tableau 4-3 :	Achats en ligne l'année dernière (% de la population entre 16 et 74 ans)	48
Tableau 4-4 :	Achats en ligne en fonction de l'origine	49
Tableau 4-5 :	Achats en ligne par catégorie de produit	49
Tableau 4-6 :	Chiffre d'affaires provenant du commerce électronique	52
Tableau 5-1 :	Chiffre d'affaires selon les données TVA	55
Tableau 5-2 :	Investissements selon les données TVA	56
Tableau 5-3 :	Nomenclature	57

Executive summary

La conjoncture générale

La Commission consultative spéciale (CCS) de la distribution du Conseil central de l'économie (CCE) publie chaque année un rapport sur la conjoncture dans la distribution. Ce rapport est le fruit d'une collaboration entre le secrétariat du CCE et le SPF Economie.

Les prévisions économiques de février 2016 de la Commission européenne (CE) sont moins optimistes que celles de l'automne 2015, pour les pays développés comme pour les pays émergents. Cette révision à la baisse de la croissance de l'activité mondiale est surtout liée au ralentissement de l'activité dans les économies émergentes, notamment en Chine. Parmi les pays développés, les États-Unis continuent à afficher la plus forte croissance du PIB.

En zone euro, les prévisions n'ont été que très légèrement revues à la baisse par rapport au reste du monde, la croissance du PIB devrait atteindre 1,7% en 2016 puis 1,9% en 2017. La zone euro a en effet pu bénéficier au cours de l'année 2015 d'une série d'éléments de soutien. La baisse des prix du pétrole a favorisé la consommation des ménages, la dépréciation du taux de change a amélioré la compétitivité des entreprises et la faiblesse des taux d'intérêts a permis de diminuer les coûts de financement pour les ménages, les États et les entreprises. Néanmoins, les incertitudes politiques et économiques continuent de peser sur l'expansion économique et les investissements.

La CE prévoit une croissance du PIB en Belgique de 1,3% en 2016 qui augmenterait ensuite à 1,7% en 2017. Ces prévisions sont conformes aux prévisions d'automne. La consommation privée demeure le moteur principal de la croissance en 2015, ce qui ne devrait pas être le cas en 2016 du fait de la faible croissance des salaires (saut d'index) et de l'augmentation de la taxation indirecte et des prix de l'électricité. Le marché du travail en Belgique devrait continuer de s'améliorer, la CE anticipe en effet une baisse du taux de chômage de 8,3% en 2015 à 7,4% en 2017.

La conjoncture dans le secteur du commerce

La confiance dans le secteur du commerce est repartie à la hausse en 2015 pour atteindre un point culminant en novembre 2015. La désagrégation par sous-secteur indique que cette amélioration concerne la majeure partie du commerce de biens excepté les produits alimentaires et le commerce de chaussures. Les prévisions relatives à l'emploi continuent de s'orienter légèrement à la hausse après les points bas enregistrés au milieu de l'année 2015.

Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des trois secteurs composant le commerce s'est établi en 2015 à 553,4 milliards d'euros, et est en légère hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Ce rythme est néanmoins moins soutenu qu'en 2014 et que sur la période 2008-2015 (2,2% de hausse moyenne annuelle).

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

Le secteur « Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles » a enregistré une nouvelle accélération de la croissance de son chiffre d'affaires en 2015 (+8,5% contre +4,9% en 2014), pour atteindre un total de 100,2 milliards d'euros. Les investissements dans ce secteur ont poursuivi leur redressement initié en 2013. La croissance des investissements s'est en effet élevée à 12,1% en 2015. Néanmoins, la baisse de l'emploi observée dans le secteur depuis 2012 s'est poursuivie sur les 9 premiers mois de 2015.

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles

Dans le commerce de gros, les indicateurs sont orientés à la baisse. Le secteur a vu son chiffre d'affaires se contracter en 2015, -1,4% sur un an contre +0,4% en 2014. Ce recul est en partie lié au « Commerce de gros de combustible » dont les ventes ont reculé de 24% en 2015 à la suite de la chute des prix des matières premières énergétiques. Pour la première fois depuis 2011, les investissements ont augmenté (+1,6%), mais on observe de grosses divergences entre secteurs.

Pour la quatrième année consécutive, l'emploi a baissé dans le secteur, -0,3% sur les 9 premiers mois de 2015 par rapport à la même période en 2014. A l'exception du sous-secteur « Intermédiaires du commerce de gros », tous les sous-secteurs du commerce de gros ont perdu des emplois depuis 2008.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

Le rythme de croissance annuel du chiffre d'affaires du secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » (appelé plus communément « Commerce de détail ») s'est accéléré en 2015 par rapport aux années précédentes, affichant la hausse la plus significative depuis 2010 (+3,1%). Il apparaît néanmoins des divergences importantes parmi les sous-secteurs. A l'origine de cette hausse, on trouve principalement le sous-secteur « Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire » constitué des supérettes et des supermarchés, (+6,8%) qui contribue à hauteur de 2,7 points de pourcentage à la croissance totale (+3,1%) du secteur 47. Depuis 2008, le chiffre d'affaires a progressé de 34,7%. Ce secteur est aussi à l'origine de la hausse des investissements du secteur en 2015. La chute du chiffre d'affaires se poursuit dans les sous-secteurs 47.6 « Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » (-2,0%) et 47.4 « Commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication en magasin spécialisé » (-12,8%). Pour ce dernier secteur, les investissements ont renoué avec une orientation haussière en 2015 (+32,3% sur un an) mais restent 28,9% en dessous du niveau de 2008.

Au niveau de l'emploi, la hausse de l'emploi entamée en 2014 s'est poursuivie en 2015. De septembre 2014 à septembre 2015, le secteur a créé 2.503 nouveaux postes (+1,0%), avec en tête de liste les sous-secteurs 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » et 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé ».

Création d'entreprises

La création d'entreprises en 2015 est alimentée par le sous-secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » qui a enregistré une création nette d'entreprises à l'inverse des secteurs « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » et « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » qui ont connu plus de radiations que de créations, réduisant de la sorte le nombre d'entreprises total du secteur du commerce de respectivement 0,2% et 0,1% unités. Ainsi, le nombre d'assujettis dans le commerce de gros et dans le commerce de détail a baissé pour la troisième année consécutive.

En 2015, l'ensemble du secteur du commerce a enregistré 2.499 faillites d'entreprises, en diminution de 9,7% par rapport à l'année 2014 qui a comptabilisé 2.766 faillites. Le secteur « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » a connu le plus net recul de faillites en 2015.

L'e-commerce

L'e-commerce continue de se développer en Belgique. L'un des aspects préoccupant de ce développement est qu'une part importante d'acheteurs en ligne en Belgique font leurs achats sur des sites étrangers (66% contre 37% en moyenne pour l'UE ou 23% pour la Hollande) au détriment des entreprises belges actives dans les canaux de vente de l'E-commerce. Cette fuite du chiffre d'affaires à l'étranger engendre donc des pertes d'emplois pour le pays.

En bref

L'activité économique en zone euro et en Belgique devrait continuer à croître. La confiance dans le secteur du commerce s'est redressée en 2015. Le chiffre d'affaires a progressé sous l'impulsion des bonnes performances des secteurs du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles et du commerce de détail. Le commerce de gros semble être en difficulté avec néanmoins, comme pour le secteur du commerce de détail, de grosses divergences entre sous-secteurs.

1 Conjoncture générale

Les prévisions économiques de février 2016 de la Commission européenne (CE) sont légèrement moins optimistes que celles de l'automne 2015.

En effet, les prévisions de croissance de l'activité mondiale sont revues à la baisse, 3% en 2015 et 3,3% en 2016 contre respectivement 3,1% et 3,5% prévu en automne dernier. Cette révision à la baisse de l'expansion mondiale est principalement dictée par le ralentissement de l'activité dans les pays émergents.

Les États-Unis devraient demeurer le meilleur élève parmi les grandes économies développées avec une croissance du PIB de 2,7% en 2016 et de 2,6% en 2017.

Le PIB attendu dans l'Union européenne (UE) et en zone euro a été légèrement revu à la baisse. En zone euro, la croissance devrait continuer à légèrement augmenter sur l'horizon de prévision pour atteindre 1,7% en 2016 et 1,9% en 2017. Pour l'UE dans son ensemble, la croissance se maintiendrait à 1,9% en 2016 avant de s'établir à 2% en 2017. Ces taux de croissance plus élevés en UE qu'en zone euro résultent notamment du plus grand dynamisme des économies de l'Est lié au phénomène de rattrapage.

En Asie, le ralentissement de la croissance chinoise se confirme, la croissance du pays serait ramenée à 6,5% en 2016 et à 6,2% en 2017. La croissance au Japon devrait, après une accélération en 2016 (+1,1%) chuter en 2017 à +0,5%.

Tableau 1-1 : Taux de croissance du PIB et révisions (projection hiver 2016)

	2015	2016	2017		2015	2016	2017
Zone euro	1,6%	1,7%	1,9%	Zone euro	=	↓	=
UE	1,9%	1,9%	2,0%	UE	=	↓	↓
Etats-Unis	2,5%	2,7%	2,6%	Etats-Unis	↓	↓	↓
Japon	0,7%	1,1%	0,5%	Japon	=	=	=
Chine	6,9%	6,5%	6,2%	Chine	↑	=	=
Monde	3,0%	3,3%	3,5%	Monde	↓	↓	↓

Source : European Economic Forecast autumn 2015 & winter 2016

Plusieurs éléments expliquent la détérioration de la conjoncture mondiale et les tensions sur les marchés financiers

Le relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis crée des tensions sur les marchés internationaux. Cette hausse des taux engendre une fuite des capitaux des pays émergents vers les États-Unis qui risque d'assécher certaines économies émergentes et de poser des problèmes de financement de la balance des paiements, surtout pour les pays ayant à la fois, un solde commercial négatif et un déficit public. L'afflux de capitaux aux États-Unis suscité par la remontée des taux va renforcer le dollar, ce qui détériorera leur balance commerciale déjà fortement déficitaire. La hausse des taux d'intérêt risque aussi de faire éclater des bulles spéculatives sur les marchés américains, alimentés pendant des années par de l'argent bon marché. Dès lors, la fuite des capitaux des économies émergentes, l'éclatement de bulles spéculatives et le renforcement des déséquilibres commerciaux aux États-Unis constituent des risques baissiers pour l'économie mondiale.

La chute des cours du pétrole a permis aux ménages de dégager du pouvoir d'achat et d'augmenter leur consommation. Mais les effets de cette chute ne sont pas seulement positifs. En effet, la baisse des cours engendre une baisse de la demande émanant des pays producteurs de pétrole, ce qui contribue aussi au ralentissement de l'activité mondiale. De plus, la chute des cours du pétrole induit des tensions sur les marchés financiers du fait des nombreux investissements effectués dans le secteur de l'énergie (notamment le pétrole conventionnel). Ces investissements ont été principalement financés sur la dette et voient leur rentabilité mise à mal.

A cela s'ajoute la transition de l'économie chinoise, d'un modèle fondé sur les exportations et l'investissement vers un modèle économique davantage tourné vers la consommation intérieure. L'appréciation antérieure du yuan couplée à l'augmentation des salaires a diminué la compétitivité prix des produits chinois. Le taux d'épargne élevé et la part encore faible de la consommation dans le PIB font que la baisse des exportations n'est pas suffisamment compensée par la hausse de la consommation. Ces évolutions engendrent un fléchissement de la croissance chinoise qui est renforcé par les effets du relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis. Les entreprises chinoises, lourdement endettées en dollars, se voient donc confrontées à une double menace, la baisse des débouchés à l'exportation et la hausse des dettes liées à une dépréciation du yuan par rapport au dollar.

Cette baisse des exportations et de la croissance diminue la demande chinoise en hydrocarbures et en matières premières. Ce repli de la demande s'est accompagné d'une chute des prix des matières premières et des hydrocarbures, ce qui fragilise les pays dont les exportations dépendent beaucoup des matières premières (pays d'Afrique, d'Amérique Latine, du Moyen-Orient, Russie). De ce fait, les pays exportateurs de matières premières voient leurs devises plonger.

Il convient d'ajouter que la volatilité sur les marchés des devises se voit renforcer par la non-synchronisation des politiques des grandes banques centrales. La BCE et la BOJ mènent des politiques monétaires expansives à travers des rachats d'actifs tandis que la FED augmente ses taux d'intérêts.

La zone euro dispose de certains atouts

L'Europe a pu bénéficier au cours de l'année 2015 d'une série d'éléments de soutien comme la baisse des prix du pétrole qui a favorisé la consommation des ménages, la dépréciation du taux de change qui favorise la compétitivité des entreprises ainsi que des taux d'intérêts faibles qui permettent de booster la consommation des ménages et de diminuer les coûts de financement pour les États et les entreprises. L'amélioration du marché de l'emploi, la faiblesse de l'inflation et des taux d'intérêts (qui perdurerait en 2016) devraient continuer à favoriser la consommation comme premier moteur de la croissance. A cela s'ajoute une sortie progressive des mesures d'austérité dans la plupart des pays européens qui devrait aussi soutenir la croissance économique.

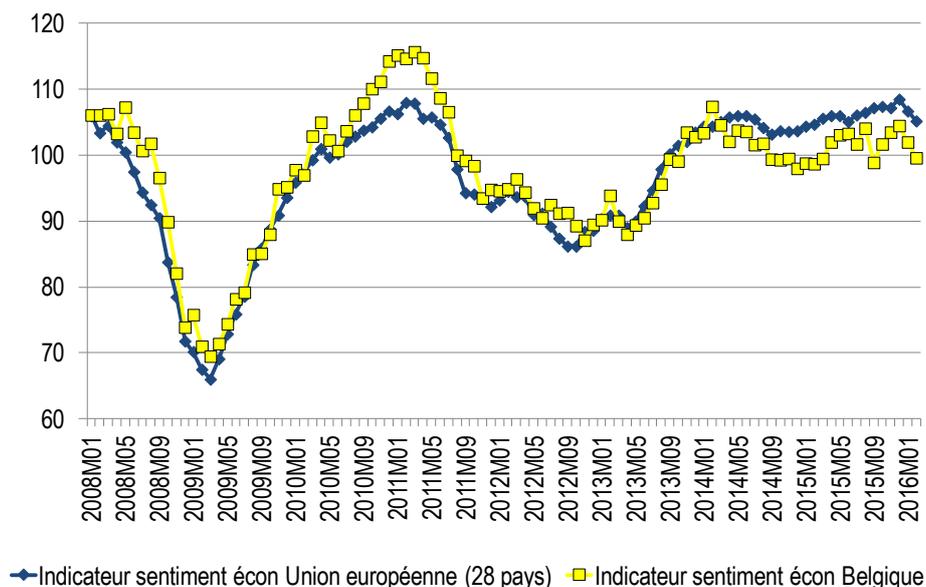
Malgré ces éléments positifs, les investissements restent faibles en dépit de taux bas liés aux incertitudes économiques au niveau mondial et aux incertitudes politiques au niveau européen. En effet, les incertitudes entourant les dettes publiques élevées en zone euro, les tensions géopolitiques et la crise des migrants ne stimulent pas l'investissement privé. Néanmoins, les investissements pourraient se redresser à la suite de la hausse de la demande domestique, des taux faibles et d'un taux d'utilisation des capacités de production élevées.

Le taux de chômage en zone euro devrait légèrement baisser, passant de 11% en 2015 à 10,5% en 2016 et à 10,2% en 2017. Cette embellie est surtout liée aux pays les plus durement touchés par la crise comme le Portugal, la Grèce et l'Espagne. Ces améliorations sur le front de l'emploi devraient permettre aux économies européennes de continuer à bénéficier du raffermissement de la consommation privée. Les prévisions légèrement baissières pour l'UE et la zone euro dans la projection hiver 2016 de la Commission apparaissent donc prudentes par rapport aux prévisions de la Commission retenues pour le reste du monde. La confirmation de ce scénario de croissance dépendra cependant de la persistance de l'amélioration de l'emploi. En effet, les chiffres du chômage restent bien plus élevés qu'avant la crise, en 2008. De plus, il faut souligner qu'un ralentissement plus fort que prévu de l'économie mondiale pourrait bien enrayer la légère embellie en zone euro.

1.1 Le sentiment économique en Belgique et en Europe

Il ressort des enquêtes réalisées par la CE que la confiance économique européenne (indicateur de sentiment économique) a légèrement baissé dans l'UE depuis notre précédent rapport de conjoncture publié en avril 2015. Après avoir atteint un plafond fin 2015, le sentiment économique a baissé dans l'Union européenne comme en Belgique. Le niveau de confiance en Belgique continue d'évoluer sous le niveau de confiance en UE depuis début 2014.

Graphique 1-1 : Indicateur de sentiment économique dans l'Union européenne et en Belgique



Source : Eurostat

La confiance économique a évolué plus favorablement dans l'UE qu'en Belgique. La chute de ces derniers mois résulte surtout de l'industrie où la confiance s'est fortement détériorée, surtout en Belgique. Cette détérioration plus forte de la confiance dans l'industrie, fortement dépendante des exportations, est liée au ralentissement de l'activité mondiale. La confiance s'est aussi détériorée dans la construction, le commerce de détail et parmi les consommateurs. Seul le secteur des services a vu son indicateur de confiance augmenter ces derniers mois en Belgique. L'évolution du sentiment économique en Belgique plus faible qu'en Europe résulte principalement de la dégradation plus marquée du sentiment économique dans le commerce de détail en Belgique depuis le début de l'année 2014.

1.2 La Belgique et les pays voisins

Le tableau ci-dessous présente les prévisions de croissance pour la Belgique et les pays voisins. La CE prévoit une accélération de la croissance en zone euro sur l'horizon de prévision.

Tableau 1-2 : Taux de croissance du PIB (projection hiver 2016)

	2015	2016	2017		2015	2016	2017
Zone euro	1,6%	1,7%	1,9%	Zone euro	=	↓	=
Belgique	1,3%	1,3%	1,7%	Belgique	=	=	=
Allemagne	1,7%	1,8%	1,8%	Allemagne	=	↓	↓
France	1,1%	1,3%	1,7%	France	=	↓	=
Pays-Bas	2,0%	2,1%	2,3%	Pays-Bas	=	=	=

Source : European Economic Forecast autumn 2015 & winter 2016

La Belgique

Dans son analyse par pays, la CE prévoit une croissance du PIB en Belgique de 1,3% en 2016 qui augmenterait ensuite à 1,7% en 2017. Ces prévisions sont conformes aux prévisions d'automne. La consommation privée demeure le moteur principal de la croissance en 2015, ce qui ne devrait pas être le cas en 2016 ou ce serait la demande extérieure qui prendrait le relais. En effet, la CE indique que la consommation privée est sous pression, les gains de pouvoirs d'achat induits par la chute des prix du pétrole sont compensés par la faible croissance des salaires (saut d'index) et l'augmentation de la taxation indirecte et des prix de l'électricité. La plus forte contribution de la demande extérieure à la croissance du PIB en 2016 est liée à l'amélioration de la compétitivité des entreprises permise par la baisse des cotisations patronales, couplée à la modération salariale et à des prix faibles pour les matières premières. L'accélération attendue de la croissance en 2017 devrait surtout provenir de la hausse de la consommation privée induite par une augmentation des salaires. Celle-ci serait due entre autres à une réactivation de l'indexation. Le marché du travail en Belgique devrait continuer de s'améliorer sur l'horizon de prévision, la CE prévoit une baisse du taux de chômage de 8,3% en 2015 à 7,4% en 2017. D'après les prévisions de la CE, le déficit public rapporté au PIB continuerait à baisser pour passer de -2,9% en 2015 à -2,8% en 2016 et à -2,4% en 2017. Néanmoins, pour atteindre cet objectif, le gouvernement fédéral doit encore trouver 2 à 3 milliards d'euros pour son budget de 2016, ce qui risque de peser sur la croissance économique.

L'Allemagne

Les prévisions de croissance du PIB allemand ont été revues à la baisse pour 2016 et 2017. Ceci est lié au fait que l'Allemagne, par ses exportations, est très dépendante de la conjoncture mondiale. La production industrielle a décliné fin 2015 et les investissements privés ont reculé. Avec un marché du travail robuste, la croissance du PIB de 1,7% en 2015 a été soutenue essentiellement par la demande intérieure. Poussée par des taux faibles, un marché du travail robuste et une immigration nette importante, la consommation privée devrait continuer à être le premier moteur de croissance en Allemagne en 2016 et 2017. Une consommation privée soutenue et un marché à l'exportation difficile devraient engendrer une contribution négative des exportations nette à la croissance du PIB en 2016 et 2017.

La France

Les prévisions de croissance en France ont été revues à la baisse pour 2016. Avec 1,1% en 2015, le PIB progresserait de 1,3% en 2016. La consommation privée, boostée par la chute des prix de l'énergie et la croissance des salaires, constitue le principal moteur de cette croissance et devrait être à la base de l'accélération de la croissance prévue en 2016 et 2017. La baisse de l'euro a permis au pays de voir ses exportations augmenter, mais la hausse des importations suscitée par l'augmentation de la consommation devrait résulter en une contribution négative des exportations nettes. Le déficit public continuerait à baisser lentement pour passer de 3,7% du PIB en 2015 à 3,2% du PIB en 2017.

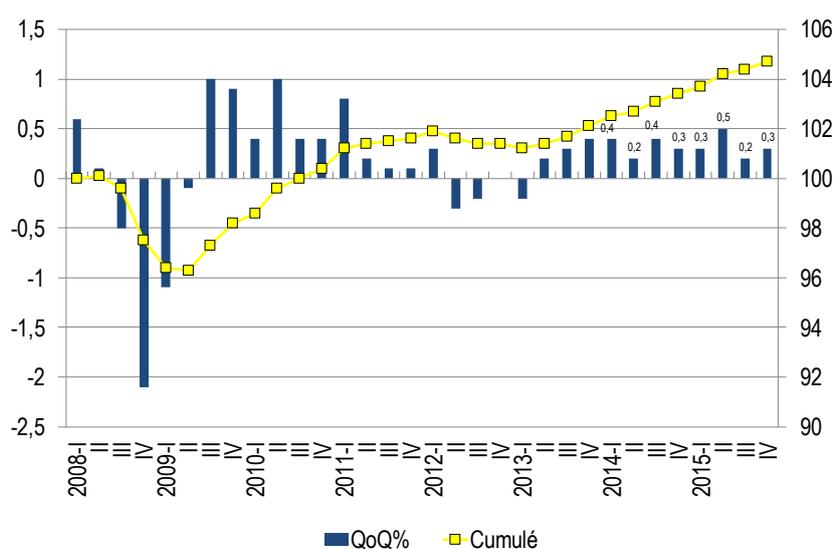
Les Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la croissance a été plus importante que chez nos autres voisins, 2% en 2015 et devrait atteindre 2,1% en 2016. Grâce aux améliorations sur le marché immobilier, la consommation privée ainsi que les investissements privés dans l'immobilier ont crû aux Pays-Bas. Ceci a permis à la croissance économique de passer de 1% en 2014 à 2% en 2015. Poussée par la croissance des salaires et la baisse du chômage, la consommation privée devrait continuer à être le premier moteur de la croissance aux Pays-Bas dans les années qui viennent.

1.1 Composantes de la croissance belge

Il ressort du graphique ci-dessous que la croissance du PIB belge réel, entamée à partir du deuxième trimestre de 2013, s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui et a atteint 0,3% au quatrième trimestre 2015. La courbe en jaune montre l'évolution du PIB en base 100 avec le premier trimestre 2008 comme référence (=100). Le PIB se situe fin 2015 à 4,7% au-dessus de son niveau maximum d'avant crise, atteint au deuxième trimestre 2008. La composition du PIB a cependant évolué depuis la crise. Ainsi, la valeur ajoutée réelle produite par l'industrie vient seulement en 2015 d'atteindre son niveau d'avant-crise, tandis que les services et le secteur de la construction se situent respectivement à 8% et 12% au-dessus de leur niveau d'avant-crise.

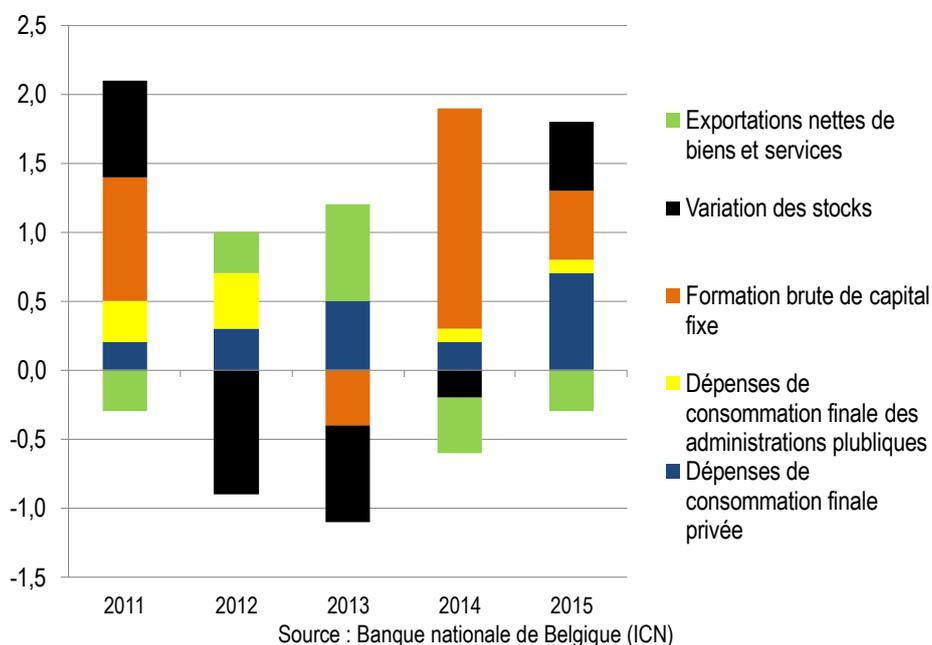
Graphique 1-2 : Taux de croissance du PIB réel belge (cumulé)



Source : Banque nationale de Belgique (ICN)

Le graphique ci-dessous illustre les contributions à la croissance des différentes composantes du PIB dans l'optique des dépenses.

Graphique 1-3 : Contributions en points de pourcentage à la croissance du PIB réel belge



La demande intérieure

Avec une progression de 1,4% en 2015, la **consommation privée** est le premier contributeur à la croissance du PIB en 2015. Cette augmentation est en partie due à la baisse des prix du pétrole. En raison des sauts d'index et des mesures de gels de salaires prises ces dernières années, la croissance de la consommation privée retomberait à 0,9% en 2016 d'après les prévisions de la Commission européenne.

Les **dépenses de consommation finale des administrations publiques** ont augmenté de 0,3% en 2015, contre 0,6% en 2014. Ces dépenses ont contribué à hauteur de 0,1 pp à la croissance du PIB.

Sur l'ensemble de 2015, les **investissements** (formation brute de capital fixe) ont eu une forte contribution à la croissance. Cette croissance des investissements émane surtout des entreprises au premier trimestre 2015. Il convient de noter que les investissements privés avaient déjà fortement augmenté en 2014 du fait d'investissements ponctuels (licence et navires). Les investissements en logement, après une augmentation de 5,7% en 2014, avaient bien débuté en 2015 mais ont commencé à baisser à partir du deuxième trimestre, pour se contracter de 0,1% sur l'ensemble de l'année 2015. Au dernier trimestre 2015, les investissements en logement étaient de 1,8% plus faibles qu'au même trimestre de l'année précédente. Notons que les investissements publics sont en hausse pour la deuxième année consécutive.

Après trois années consécutives de baisse, les **stocks** ont de nouveau alimenté la croissance économique en 2015.

La demande extérieure

Les exportations nettes de biens et services affichent un solde négatif pour la deuxième année consécutive et amputent à nouveau la croissance du PIB à hauteur de -0,3 point de pourcentage. La croissance limitée de la consommation privée en 2016 limitera la croissance des importations et devrait permettre une contribution positive de la balance commerciale à la croissance du PIB.

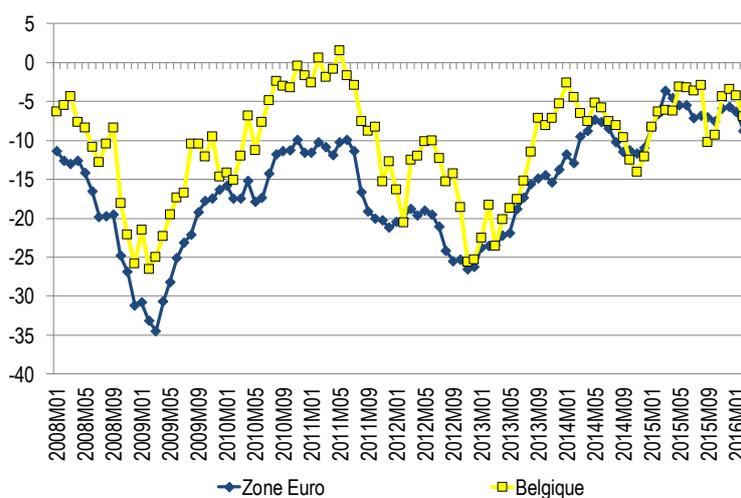
2 La consommation

2.1 La confiance des consommateurs

Les enquêtes réalisées par la CE montrent que la confiance des consommateurs a baissé depuis le quatrième trimestre 2015 en Belgique et en Europe. Cette baisse est surtout liée à la perception des consommateurs concernant le climat économique pour les 12 prochains mois.

L'écart plus faible entre les courbes de confiance des consommateurs en Belgique et de la zone euro trouve son origine dans le raffermissement de la confiance dans les pays du sud de la zone euro. Il convient également de souligner les fortes disparités dans l'évolution de la confiance des consommateurs au sein de la zone euro.

Graphique 2-1 : La confiance des consommateurs en Belgique et en zone euro

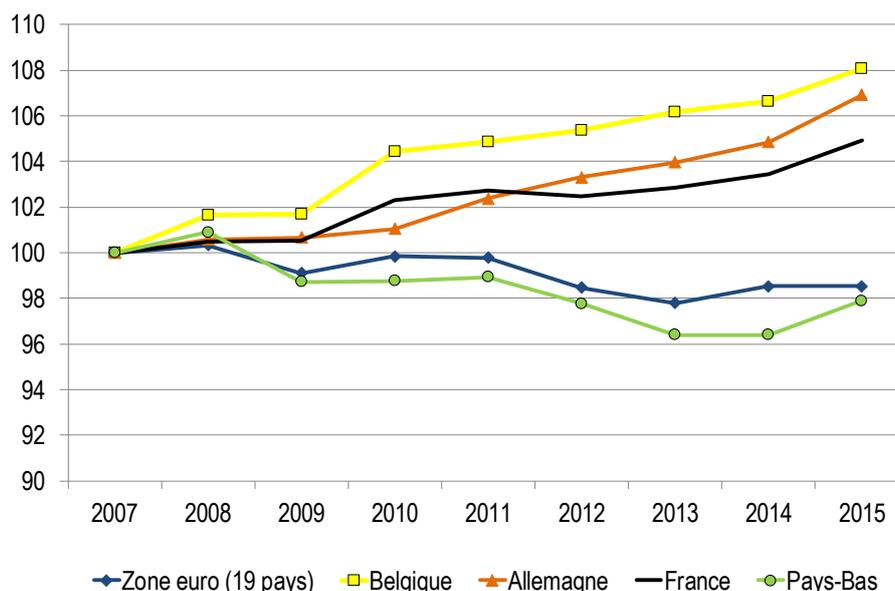


Source : Eurostat

2.2 Dépense de consommation finale des ménages, revenu disponible et taux d'épargne

Sur la période 2007-2015, les dépenses de consommation finale ont le plus progressé en Belgique (+7,7%). Les Pays-Bas, malgré une forte hausse en 2015, est le pays qui a connu la plus forte baisse sur cette même période (-2%). Ces divergences dans l'évolution de la consommation finale des ménages doivent aussi être analysées en considérant les évolutions démographiques. Or, la démographie a le plus progressé en Belgique, +5,5% sur la période 2007-2015, contre +3,3% aux Pays-Bas et +3,4% pour la France. L'Allemagne ayant vu sa population progresser de seulement 0,7% sur cette même période, enregistre en réalité l'augmentation de la consommation privée par tête la plus significative.

Graphique 2-2 : Dépense de consommation finale des ménages



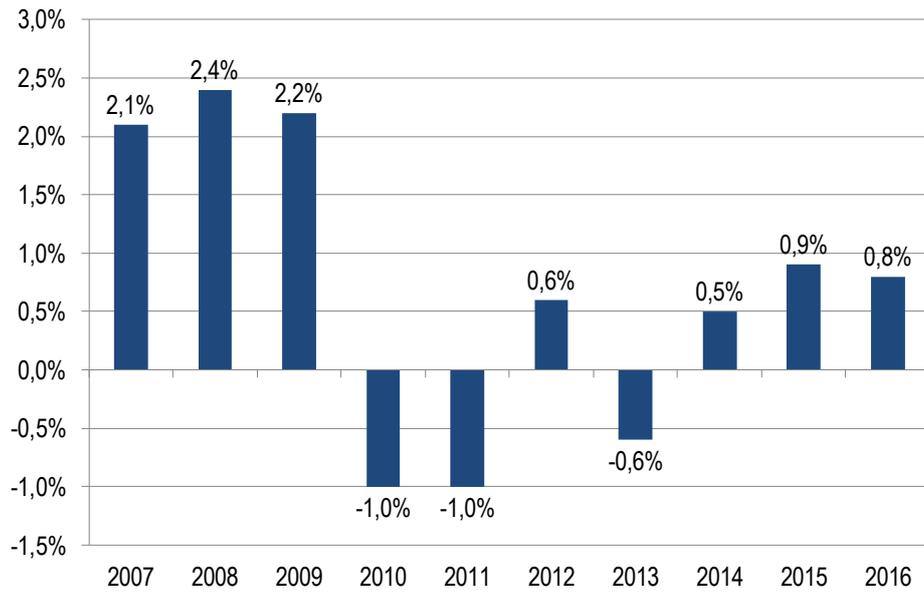
Source : Eurostat

Le revenu disponible réel des particuliers a connu une croissance substantielle au plus fort de la crise en 2009. Ceci est lié au mécanisme d'indexation qui a eu lieu fin 2008 conjugué à l'inflation négative enregistrée en 2009. Malgré cette progression du revenu disponible réel, la consommation n'a que faiblement crû au cours de 2009 du fait de la crise qui a altéré la confiance des consommateurs. Cette baisse de la confiance alors même que le revenu disponible réel progressait, a engendré un sursaut du taux d'épargne qui est passé de 16,9% en 2008 à 18,4% en 2009.

Après 2009, le revenu disponible réel a chuté pendant 4 années consécutives. Afin de maintenir leur niveau de consommation, les belges ont procédé à une diminution de leur épargne. Cette baisse de l'épargne a été plus forte en Belgique que chez nos voisins. La Belgique est ainsi passée en l'espace de 4 ans, du pays de taux d'épargne des ménages le plus élevé au pays avec un taux d'épargne des ménages le plus faible. Ces variations dans le taux d'épargne permettent dès lors de conserver une croissance constante des dépenses de consommation finale des ménages.

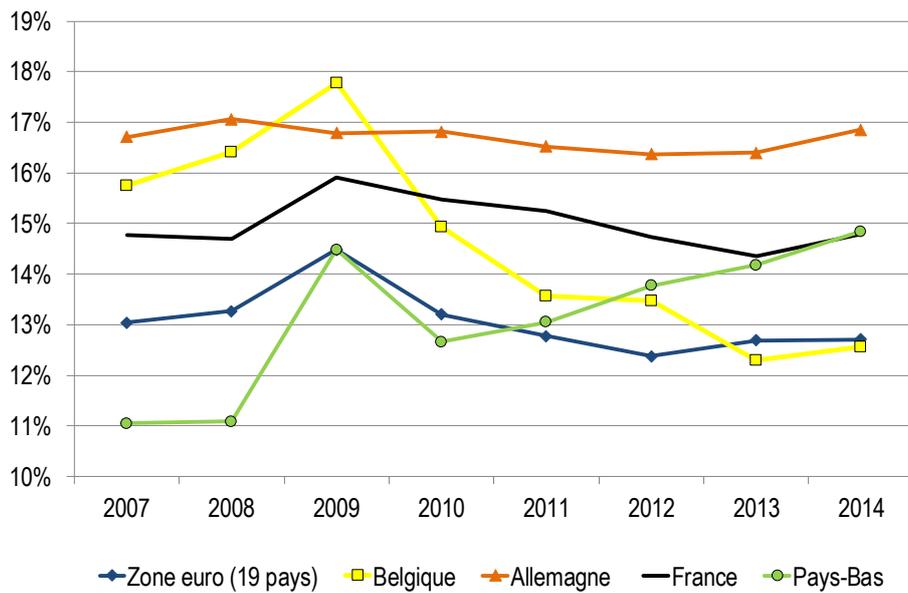
La progression du revenu disponible réel en 2015, +0,9%, résulte en partie de la baisse des cours du pétrole. Le Bureau fédéral du Plan prévoyait en février 2016, une croissance légèrement plus faible du revenu disponible réel pour l'année 2016, +0,9% combinée à une baisse des revenus salariaux et une des revenus distribués des sociétés. Cette hausse des revenus distribués des sociétés provient entre autres de l'amélioration des marges, liée à la baisse des prix de l'énergie, aux faibles coûts de financement et aux réductions des coûts salariaux.

Graphique 2-3 : Evolution du revenu disponible réel



Source : BFP

Graphique 2-4 : Epargne brute



Source : Eurostat

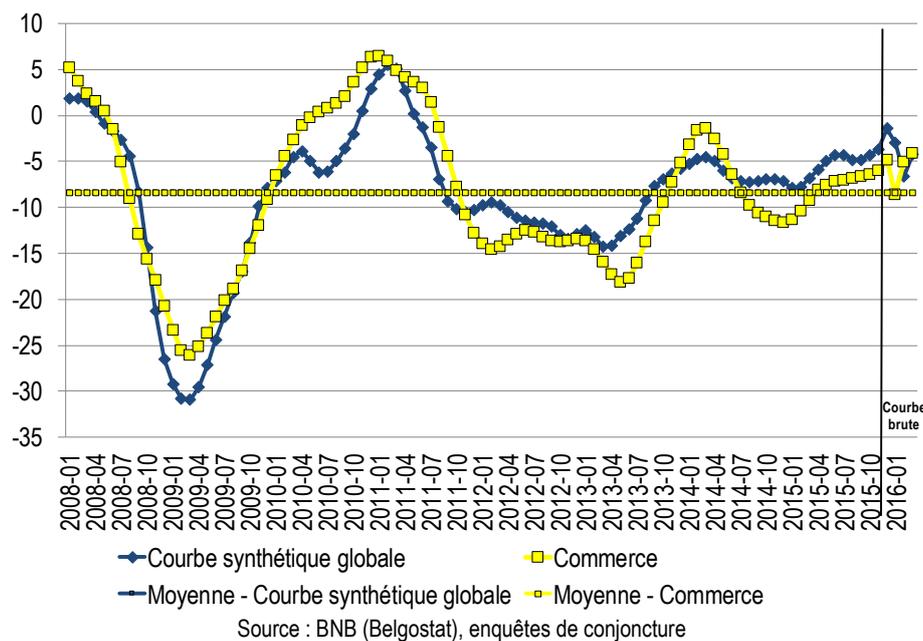
3 Conjoncture dans le commerce

3.1 Courbe de conjoncture dans le commerce

La courbe de conjoncture lissée dans le secteur du commerce représentée dans le graphique 3-1 couvre la période 2008, dès l'amorce de la crise économique et financière, à novembre 2015 et a été complétée par les données brutes pour les 4 mois suivants.

Au cours de la période juin 2013 - mars 2014, la courbe lissée de conjoncture dans le commerce s'est orientée à la hausse de manière ininterrompue avant de s'infléchir entre avril 2014 et décembre 2014 pour s'établir juste en dessous de sa moyenne (calculée comme la moyenne des données brutes entre janvier 2008 et mars 2016). La confiance est repartie à la hausse dès janvier 2015 pour atteindre un point haut en novembre 2015. Depuis janvier 2015, le retour de la confiance a également été observé auprès de l'ensemble des chefs d'entreprise de l'économie globale. La courbe du commerce semble toutefois plus sensible aux évolutions conjoncturelles. En effet, mis à part en 2009 (il apparaît un seuil en deçà duquel les besoins courants et essentiels des ménages doivent être couverts), la courbe de confiance du commerce a réagi plus rapidement à la conjoncture (à la hausse ou à la baisse) que la courbe globale¹.

Graphique 3-1 : Courbe de conjoncture dans l'économie globale et dans le commerce² et niveau moyen (janvier 2008- mars 2016)



La dégradation du climat de confiance enregistrée dans le commerce depuis avril 2014 s'explique par les prévisions baissières entourant tant la demande que les commandes tandis que la remontée observée en 2015 s'explique quasi intégralement par les prévisions de la demande.

¹ Avec une pondération de 5%, l'influence de la courbe du « Commerce » sur la courbe synthétique globale est très limitée.

² Il s'agit de produits présents dans les codes NACE : 45, 46 et 47

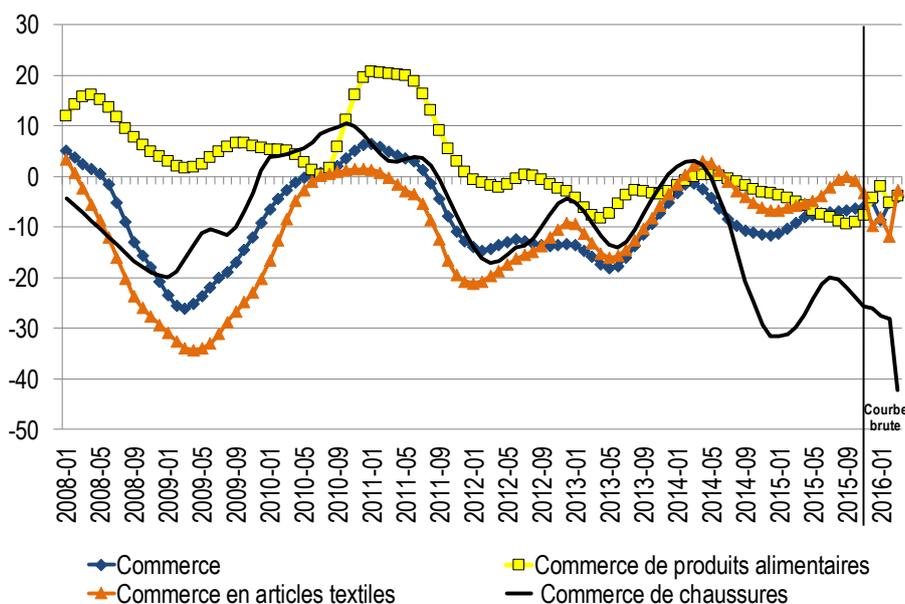
Les dernières données brutes (décembre 2015 à mars 2016) indiquent une certaine stabilité de la confiance, tant pour les prévisions liées à la demande qu'au niveau des commandes. Les prévisions relatives à l'emploi continuent de s'orienter légèrement à la hausse après les points bas enregistrés au milieu de l'année 2015.

La désagrégation par sous-secteur³ montre que le climat des affaires mesuré par la courbe lissée s'est amélioré en cours d'année 2015 pour la majeure partie du commerce de biens (excepté pour les produits alimentaires et le commerce de chaussures). Aussi, le commerce en articles textiles voit sa courbe de confiance remonter en 2015 après le point bas observé en décembre 2014.

La confiance dans le « commerce de produits alimentaires », le secteur présentant les mouvements d'amplitude les moins prononcés, s'est dégradée depuis mai 2014 pour atteindre un point bas en septembre 2015 avant de s'améliorer par la suite.

La confiance dans le « commerce de chaussures » a fortement chuté au cours de 2014 pour remonter provisoirement dans la première moitié de 2015 avant d'entamer une nouvelle baisse. Les données brutes du premier trimestre 2016 montrent une sévère contraction de l'indicateur de confiance dans ce sous-secteur.

Graphique 3-2 : Courbes de conjoncture dans les biens courants de consommation



Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture

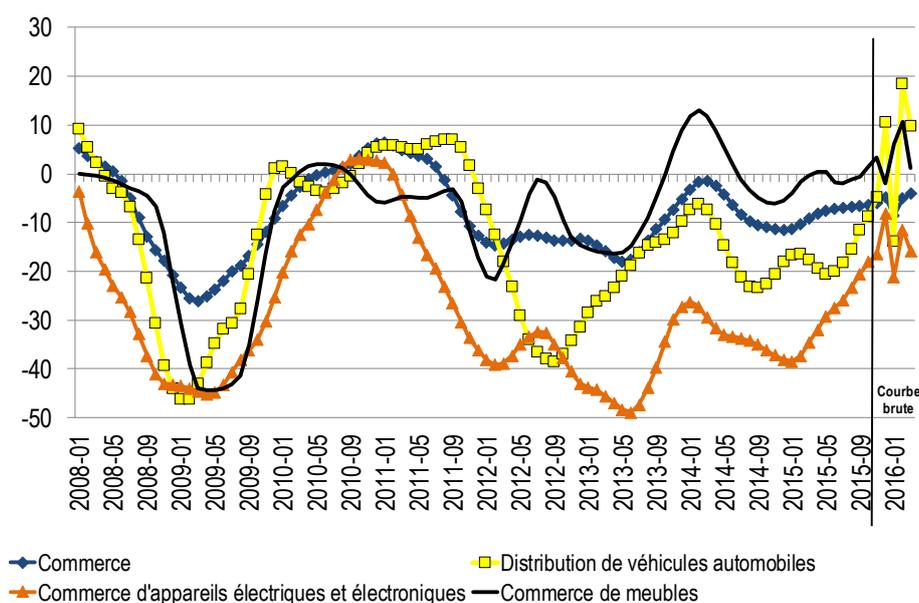
La courbe de sentiment lissée dans le « commerce de meubles » se situe depuis 2013 au-dessus de la courbe de confiance du commerce. Si les mouvements de cette courbe affichent des amplitudes plus importantes que pour la courbe du commerce, les cycles mesurés par les points hauts et les points bas sont corrélés entre les deux courbes. La confiance a reculé dans la seconde moitié de 2014 pour connaître un point bas en novembre 2014 avant de remonter par la suite.

³ Pour faciliter l'observation, les sous-secteurs « commerce des produits alimentaires », « commerce de chaussures » et « commerce en articles textiles » ont été regroupés et nommés « biens courants de consommation » tandis que les sous-secteurs « commerce d'appareils électriques et électroniques », « commerce de meubles » et « distribution de véhicules neufs » ont été dénommés « biens non courants de consommation ».

Après s'être fortement détériorée depuis 2010, la confiance dans le secteur du « commerce d'appareils électriques et électroniques » s'est installée à un niveau plus bas que dans les autres sous-secteurs. Toutefois, depuis janvier 2015, la confiance se raffermi de manière significative et a atteint un plus haut en novembre 2015.

Sur la période 2014-2015, la confiance dans la « distribution de véhicules neufs » a évolué en trois temps, enregistrant un point haut en février 2015 (traduisant les effets du salon de l'Auto de janvier 2015) entre deux points bas (septembre 2014 et mai 2015) pour ensuite remonter progressivement en 2015 (novembre 2015 enregistrant le point le plus haut depuis décembre 2011).

Graphique 3-3 : Courbes de conjoncture dans les biens non courants de consommation



Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture

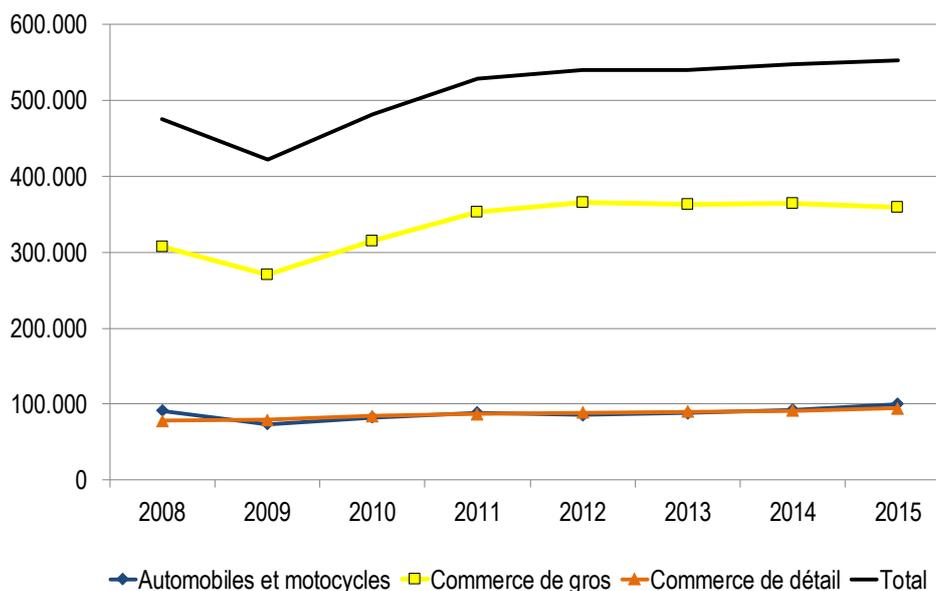
3.2 Chiffre d'affaires selon les données TVA⁴

En 2015, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des trois secteurs composant le commerce s'est établi à 553,4 milliards d'euros, en légère hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Ce rythme est moins soutenu qu'en 2014 et que sur la période 2008-2015 (2,2% de hausse moyenne annuelle). Le taux de croissance cumulé depuis 2008 s'élève à 16,2% malgré une chute de 11,2% à un an d'écart en 2009 et une stabilisation (+0,1%) en 2013.

Depuis 2008, le chiffre d'affaires a principalement évolué à la hausse dans le commerce de gros (+16,8%) et de détail (+21,3%) tandis qu'il a fallu attendre 2014 pour retrouver le niveau de 2008 dans le commerce de véhicules (+10,2% depuis 2008, notamment grâce au redressement observé durant les trois dernières années).

⁴ Sur base des données provisoires

Graphique 3-4 : Chiffre d'affaires dans le commerce (en millions d'euros)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Tableau 3-1 : Total du chiffre d'affaires⁵

Code NACE	Chiffre d'affaires									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2008-2015	
Automobiles et motocycles	45	90.919	73.389	82.516	88.835	85.393	88.025	92.331	100.205	10,2%
T/T-1			-19,3%	12,4%	7,7%	-3,9%	3,1%	4,9%	8,5%	
Commerce de gros	46	307.497	270.202	314.893	352.821	365.770	362.710	364.202	359.015	16,8%
T/T-1			-12,1%	16,5%	12,0%	3,7%	-0,8%	0,4%	-1,4%	
Commerce de détail	47	77.646	78.957	84.227	86.734	88.781	90.002	91.365	94.189	21,3%
T/T-1			1,7%	6,7%	3,0%	2,4%	1,4%	1,5%	3,1%	
Total	45-47	476.062	422.548	481.635	528.390	539.944	540.736	547.898	553.410	16,2%
T/T-1			-11,2%	14,0%	9,7%	2,2%	0,1%	1,3%	1,0%	

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45)

Le secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » a enregistré une nouvelle accélération de la croissance de son chiffre d'affaires sur un an en 2015 (+8,5% contre +4,9% en 2014) à l'origine d'un total de 100 milliards d'euros (100,2 milliards). Le secteur a connu des chutes de ventes de manière très marquée en 2009 (-19,3%) ou plus modérée en 2012 (-3,9%). Deux sous-secteurs composent principalement cette branche d'activité. Ainsi, le sous-secteur 45.1 « Commerce de véhicules », le plus influent en termes de poids, a réalisé une hausse de son chiffre d'affaires de 9,1% en 2015 (en nette accélération par rapport aux +1,7% et +7,8% enregistrés en 2013 et 2014) tandis que le sous-secteur 45.3 « Commerce d'équipements automobiles » a connu une hausse de 10,5% après le recul de 2014 (-1,7%). De moindre importance, le sous-secteur 45.2 « Entretien et réparation de véhicules automobiles » a également enregistré de moins bonnes performances en 2015 pour la seconde année consécutive (-6,1% après -6,6% en 2014).

⁵ Une ventilation en Code NACE à 3 numéros est disponible en annexe

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)

Le secteur 46 « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles » (appelé plus communément « Commerce de gros ») a réalisé une légère baisse de son chiffre d'affaires en 2015 (-1,4% sur un an contre +0,4% en 2014) pour s'établir à 359 milliards d'euros. Ce secteur avait affiché des rythmes de croissance soutenus en 2010 (+16,5%) et 2011 (+12%), notamment sous l'impulsion du principal sous-secteur, le 46.7 « Autres commerces de gros spécialisés », qui n'ont pu être reconduits les années suivantes. En effet, les ventes dans le sous-secteur 46.7 se sont contractées de 9,5% en 2015, ce qui représente la troisième année de recul consécutif, plus particulièrement influencé par le « commerce de gros de combustible » 46.71 dont les ventes ont reculé de 24% à la suite de la chute des prix des matières premières énergétiques.

Le sous-secteur 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques », second en ordre de poids, a connu une augmentation des ventes de 9,4% en 2015, en accélération par rapport à 2014 (+2,3%). L'évolution positive des ventes du 46.46 « Commerce de gros de produits pharmaceutiques » est principalement à l'origine de cette hausse (+14,4% en 2015 par rapport à 2014 et +59,4% depuis 2008). Le sous-secteur 46.43 « Commerce de gros d'appareils électroménagers » voit son chiffre d'affaires reculer pour la quatrième année consécutive (-8,8% en 2015). Depuis 2008, le recul cumulé dans ce sous-secteur s'établit à 35,9%.

Dans le troisième sous-secteur, à savoir le 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac », la croissance du chiffre d'affaires a été plus soutenue en 2015 qu'en 2014 (+1,7% contre +0,9% en 2014), en partie suite à l'augmentation des prix dans les sous-secteurs 46.31 « Commerce de gros de fruits et légumes » (+1% contre -3,3% en 2014 notamment en raison d'une augmentation des prix des produits alimentaires non transformés⁶), 46.38 « Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques » (+12,1% après le recul de 2014 (-1,1%)), et 46.35 « Commerce de gros de produits à base de tabac » qui a tiré l'ensemble du secteur vers le haut (+9,8% en 2015 après +16,5% en 2014). Parmi les sous-secteurs qui composent le 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac », la vente de tabac génère le plus de revenus en Belgique dans le commerce intermédiaire (9 milliards de chiffre d'affaires).

Parmi les sous-secteurs qui ont affiché des performances en retrait, il y a notamment le 46.32 « Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande »⁷ (-1,5% soit le troisième recul consécutif). Le recul dans ce sous-secteur s'explique par une baisse des prix de certaines viandes et par les supermarchés qui s'approvisionnent directement auprès de l'industrie, réduisant ainsi les intervenants dans la filière.

Le chiffre d'affaires a aussi reculé dans le 46.33 « Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles » après deux années de croissance tandis que le commerce de boissons (46.34) a enregistré une nouvelle hausse annuelle (+5,2% en 2015).

Le sous-secteur 46.36 « Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie » a retrouvé le chemin de la croissance en 2015 (+12,0% contre -20,8% en 2014).

Par ailleurs, les ventes dans le sous-secteur 46.39 « Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac » ont également reculé (-13,5% contre une stabilisation en 2014).

⁶ Selon le rapport annuel 2015 de l'Observatoire des prix : « Après avoir chuté de 1,3% en 2014, les prix des produits alimentaires non transformés sont repartis à la hausse en 2015, affichant une inflation moyenne de 2,1%. »

⁷ Les entreprises présentes dans le commerce de gros de viande ont des activités diversifiées et des changements de code NACE peuvent intervenir, influençant dès lors les résultats.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)

Le rythme de croissance annuel du chiffre d'affaires du secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » (appelé plus communément « Commerce de détail ») s'est accéléré en 2015 par rapport aux années précédentes, affichant la hausse la plus significative depuis 2010 (+3,1%), ce qui correspond à des ventes d'un montant de 94,2 milliards d'euros.

Le sous-secteur dominant (41,4 milliards de chiffre d'affaires en 2015), soit le 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » a enregistré une accélération de la croissance annuelle de ses ventes (+6,9% contre +3,6% en 2014). D'une manière générale, le chiffre d'affaires de ce sous-secteur a régulièrement progressé au fil des ans sur la période 2009-2015. Le 47.11 « Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire » constitué des supérettes et des supermarchés compose principalement ce sous-secteur. En 2015, la hausse de son chiffre d'affaire contribue à hauteur de 2,7 point de pourcentage de la croissance totale du secteur 47, soit 90% de l'augmentation totale. Depuis 2008, le chiffre d'affaires y a progressé de 34,7%.

Le second sous-secteur en termes de poids, le 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » a connu une accélération de son chiffre d'affaires (+2,1% contre 1,2% en 2014). Le secteur de l'habillement a réalisé une croissance du chiffre d'affaires en 2015 (+1,1% avec +0,4% pour l'habillement (47.1) et 4,2% pour les chaussures (47.2)). La croissance des ventes de produits de soins et médicaux (47.73 + 47.74) a été plus soutenue en 2015 (+6,2%) après 4,8% en 2014.

Le sous-secteur 47.5 « Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé » a enregistré une hausse du chiffre d'affaires en 2015 (+1,2% sur un an) après deux années de baisses consécutives. Le commerce de produits spécialisés dans l'intérieur de maison (47.51 + 47.53 + 47.59) a connu un accroissement des ventes en 2015 (+3,2%), effaçant de la sorte la diminution de 2013 et de 2014. Le sous-secteur du bricolage (47.52) recule pour la deuxième année consécutive même s'il se révèle moins prononcé qu'à un an d'intervalle (-0,8% en 2015 contre -2,8% en 2014). Le sous-secteur 47.54 « Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé » a poursuivi son redressement (+0,5% en 2015) entamé en 2014 (+4,8%), après deux années de recul successif.

Le sous-secteur 47.2 « Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » a vu ses ventes repartir à la hausse (+1,9% en 2015) après le fléchissement de 2014 (-1,3%). Les revenus tirés de la vente se sont redressés dans le 47.25 « Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé » (+2,4% en 2015 contre -10,9% en 2014). Les ventes se sont quasi stabilisées dans le 47.22 « Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé » (0,1% en 2015 contre 0,5% en 2014). Depuis 2012, les ventes du commerce de détail alimentaire sont moins dynamiques que les ventes du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (le 47.11). Le rapport entre le chiffre d'affaires en 2015 du 47.2 et du 47.1 est de 12,3% (contre 14,8% en 2008), ce qui traduit une perte de part de marché des magasins spécialisés au profit des grandes chaînes de la distribution. Toutefois, mis à part le commerce des fruits et légumes dont les ventes reculent depuis 2008, tous les sous-secteurs progressent. Les hausses les plus importantes se situent au niveau du commerce de tabac (47.28) (+61,8%) suivi des boulangeries – pâtisseries (47.24) (+28,3%).

La chute du chiffre d'affaires se poursuit dans le sous-secteur 47.6 « Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » avec une quatrième baisse consécutive (-2,0% en 2015) qui a toutefois été contenue par le sursaut des ventes réalisées dans le sous-secteur 47.64 « Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé » (+2,0% en 2015 et +14,6% en 2014). En revanche, le sous-secteur 47.62 « Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé » tire l'ensemble du sous-secteur 47.6 vers le bas avec une diminution des ventes de 2,7% en 2015 et de 22% depuis 2011 (année ayant atteint un plus haut). On observe également un recul dans le 47.65 « Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé » (-4,3% après la légère reprise de 2014 (+0,3%).

En raison d'un changement dans les habitudes de consommation des produits musicaux et vidéo, le sous-secteur 47.63 « Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé » a vu son chiffre d'affaires se contracter une nouvelle fois en 2015 (-36,7%, ce qui représente un recul cumulé de -83% entre 2008 et 2015).

Dans le sous-secteur 47.9 « Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés », les ventes sont reparties à la hausse en 2015 (+10,9%) après avoir reflué de 15,3% en 2014.

Au gré des années, le sous-secteur 47.91 « Ventes à distance » continue d'enregistrer des évolutions favorables du chiffre d'affaires (+36,2% en 2015, ce qui porte la hausse cumulée à 172,6% depuis 2008). Il convient de préciser que le développement du commerce électronique des grandes enseignes de la distribution n'est pas traduit dans ce code NACE. En effet, le chiffre d'affaires généré par les ventes au travers des magasins en ligne des commerces spécialisés et non spécialisés qui disposent de magasin physique (par ex. VANDEN BORRE) est intégré au code NACE principal de l'enseigne. Le sous - secteur 47.91 "Ventes à distance" étant surtout représenté par des entreprises actives dans la vente par correspondance, notamment par catalogue (par ex : La Redoute).

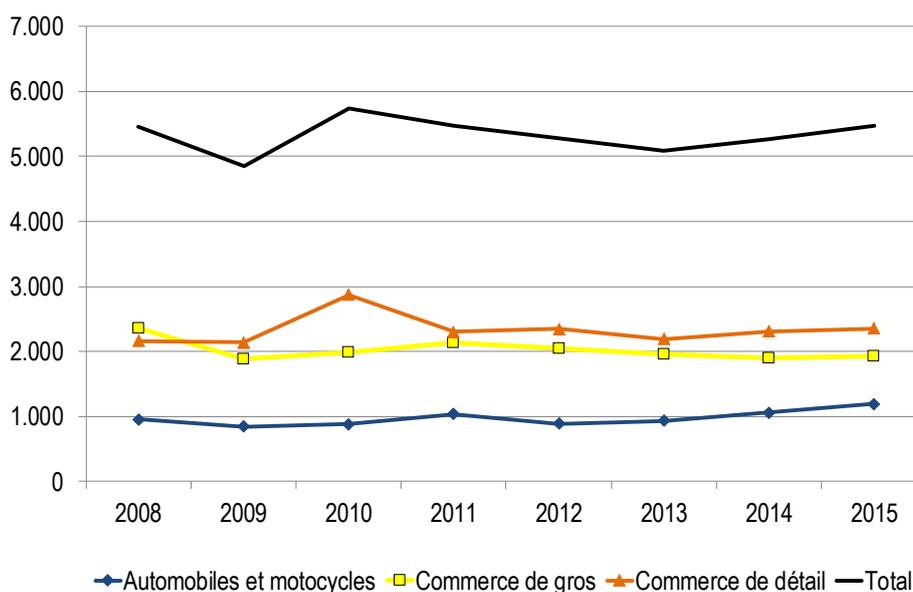
Le secteur 47.4 « Commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication en magasin spécialisé » voit son chiffre d'affaires se contracter de 12,8% en 2015 (soit la plus forte baisse relevée en 2015 parmi les sous-secteurs (code NACE à 3 numéros)). Depuis 2008, la baisse cumulée atteint presque 30% (-28,1%).

Le 47.8 « Commerce de détail sur éventaires et marché » affiche une belle dynamique des ventes en progressant une nouvelle fois en 2015 (+1,8% en 2015 et +24% depuis 2008). Toutefois, le poids relatif de ce sous-secteur dans l'ensemble du chiffre d'affaires demeure marginal.

3.3 Investissements selon les données TVA⁸

Les investissements⁹ dans l'ensemble du secteur du commerce ont poursuivi en 2015 (+3,8%) le mouvement haussier de 2014 (+3,7%) après trois années de baisses consécutives. En effet, après le rebond observé en 2010, les investissements dans le secteur du commerce ont fléchi entre 2011 et 2013 avec toutefois des ampleurs différentes entre les trois secteurs. L'année 2010 ayant été caractérisée par une nette accélération des achats d'actifs dans le commerce de détail suivie d'une contraction en 2011. Depuis 2008, les investissements ont progressé dans la vente et la réparation de véhicules (+25,2%) et dans le commerce de détail (+9,1%) mais ont reculé dans le commerce de gros (-0,2%).

Graphique 3-5 : Investissements dans le commerce (en millions d'euros)



Source : DG Statistique-Statistics Belgium

Tableau 3-2 : Total des investissements

(€ millions, variations* en %)	Investissements									
	Code NACE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2008-2015
Automobiles et motocycles	45	949	844	881	1.033	883	927	1.060	1.188	25,2%
T/T-1			-11,0%	4,3%	17,3%	-14,6%	5,1%	14,3%	12,1%	
Commerce de gros	46	2.350	1.876	1.993	2.131	2.043	1.963	1.898	1.928	-18,0%
T/T-1			-20,2%	6,2%	6,9%	-4,1%	-3,9%	-3,3%	1,6%	
Commerce de détail	47	2.156	2.137	2.871	2.303	2.348	2.192	2.312	2.352	9,1%
T/T-1			-0,9%	34,3%	-19,8%	2,0%	-6,7%	5,5%	1,8%	
Total	45-47	5.456	4.857	5.744	5.467	5.274	5.082	5.269	5.469	0,2%
T/T-1			-11,0%	18,3%	-4,8%	-3,5%	-3,6%	3,7%	3,8%	

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente

Source : DG Statistique-Statistics Belgium, données provisoires

⁸ Sur base des données provisoires

⁹ Les statistiques des dépenses en matière d'investissements ne sont pas cycliques et peuvent capter des investissements importants et ponctuels engendrant de facto des effets de base à la baisse l'année suivante.

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45)

Les investissements dans ce secteur ont poursuivi leur redressement initié en 2013. La croissance des investissements a atteint 12,1% en 2015. Cette dynamique s'explique par les dépenses en la matière dans les sous - secteurs 45.1 « Commerce de véhicules automobiles » (+14,9% en 2015) et 45.3 « Commerce d'équipements automobiles » (+29,6% en 2015 contre -6,8% en 2014).

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)

Pour la première fois depuis 2011, le commerce de gros a procédé à des investissements en hausse par rapport à l'année précédente (+1,6%) notamment dans les sous-secteurs 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac » (+4,4%) grâce aux investissements opérés dans le sous-secteur 46.34 « Commerce de gros de boissons » (+26,3%) et le 46.7 « Autres commerces de gros spécialisés » (+7,4%), influencé par la forte progression du 46.72 « Commerce de gros de minerais et métaux » (+81,5% d'augmentation en 2015).

Le sous-secteur prépondérant dans le commerce de gros, le 46.6 « Commerce de gros d'autres équipements industriels », a enregistré un nouveau recul des investissements en 2015. Bien que le repli de 2015 soit très faible (-0,2%), la baisse constatée depuis 2008 apparaît plus importante (-24,5%).

Les dépenses en matière d'actifs ont reculé de 9,8% en 2015 dans le sous-secteur 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques » notamment en raison du retrait dans le 46.43 « Commerce de gros d'appareils électroménagers » et le 46.46 « Commerce de gros de produits pharmaceutiques ».

Après quatre années de baisses successives, les investissements sont repartis à la hausse dans le sous-secteur 46.1 « Intermédiaires du commerce de gros » (+3,4%) tandis qu'ils ont poursuivi leur remontée entamée en 2014 dans le sous-secteur 46.2 « Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants » (+11,5% en 2015) sous l'influence du 46.21 « Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail » (+17,6% en 2015).

Le 46.5 « Commerce de gros d'équipement de l'information et de la communication » affiche traditionnellement de fortes variations annuelles dans le rythme des investissements et le niveau de ceux-ci est en retrait de 57,8% depuis 2008.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)

Après un recul des investissements en 2013 (-6,7% sur un an), ceux-ci sont repartis à la hausse en 2014 (+5,5%) et en 2015 (+1,8%) dans le secteur du commerce de détail notamment sous l'impulsion des dépenses effectuées dans le sous-secteur le plus influent, le 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » qui a effectué des achats d'actifs en nette croissance (16,6% en 2014 et 2% en 2015) après toutefois un retrait en 2013 (-14,7%).

Les investissements dans le 47.2 « Commerce de détail en magasin spécialisé » ont redémarré (+12,6% par rapport à 2014) après avoir reculé durant les trois années précédentes.

Après six années de baisses successives dans le sous-secteur 47.4 « Commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication en magasin spécialisé », les investissements ont renoué avec une orientation haussière en 2015 (+32,3% sur un an). Le recul depuis 2008 est toutefois prononcé (-28,9%) en ligne avec celui observé dans le commerce de gros de ce type de produits qui s'effondre (-57,8% voir supra).

Le 47.5 « Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé » a investi moins en 2015 qu'en 2014 (-4,5% contre +16,5% en 2014). Toutefois, depuis 2008, la croissance des investissements s'avère négative (-4,8%).

Le 47.6 « Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » a également procédé à moins d'investissements en 2015 (-9,7%), ce qui correspond à une diminution de 41,6% depuis 2008.

Le sous-secteur 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » a procédé à des investissements en retrait en 2015 (-0,6%). C'est principalement le sous-secteur de l'habillement (47.71 + 47.72) qui tire le secteur vers le bas alors que le chiffre d'affaires pour les produits de soins et médicaux (47.73+47.74) progresse nettement (+8,9% en 2015 soit +25% depuis 2008).

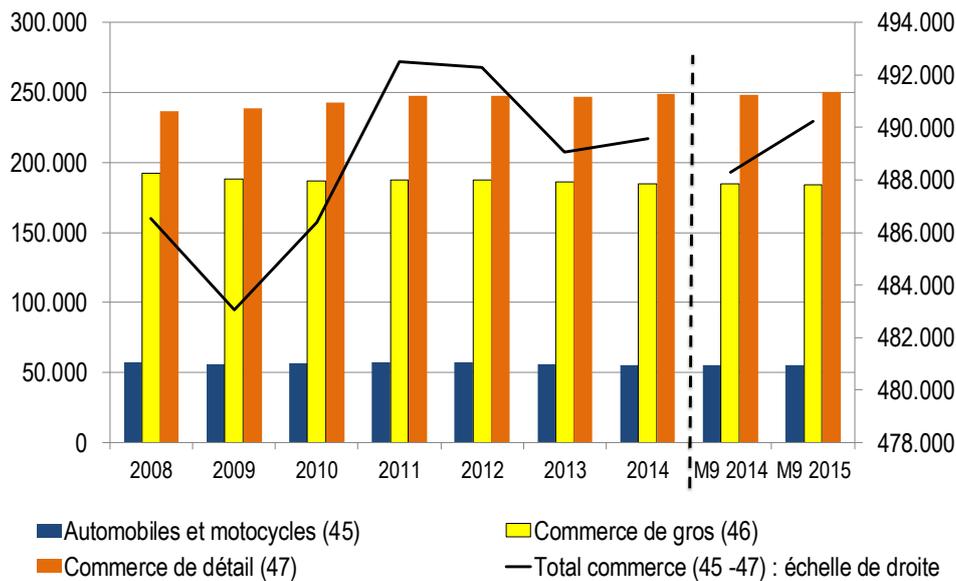
3.4 Emploi

Le nombre de postes de travail¹⁰ dans l'ensemble du secteur du commerce s'est quasi stabilisé durant la période 2008-2014, passant de 486.538 postes de travail en 2008 à 489.591 postes de travail. Le secteur du commerce a enregistré des pics en 2011 (avec 492.511 postes de travail) et en 2012 (avec 492.285 postes de travail). Au cours des neuf premiers mois de 2015, le secteur du commerce représentait une moyenne de 490.247 postes de travail, en légère hausse (0,4%) par rapport aux neuf premiers mois de 2014 qui comptabilisait une moyenne de 488.295 postes de travail.

Ce relèvement du nombre de postes de travail sur les neuf premiers mois de 2015, résulte de l'évolution dans le commerce de détail qui a connu une augmentation de 1,0% par rapport à la période correspondante de 2014. Les deux autres branches du secteur, à savoir : le « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles » et le « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » ont enregistré un léger recul de l'emploi entre M9 2014 et M9 2015, respectivement de 0,3% et 0,04%.

¹⁰ Il s'agit des données centralisées ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples. Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Graphique 3-6 : Nombre de postes de travail dans le commerce



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, en postes de travail

Le graphique 3-6 comme le tableau 3-3 montrent que le sous-secteur « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » est le premier pourvoyeur d'emplois du secteur du commerce. Pour les neuf premiers mois de 2015, ce secteur représentait 51,3% de l'emploi total du commerce (contre 50,8% en M9 2014) suivi du sous-secteur « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » avec une part relative de 37,7% en M9 2015 contre 37,9% en M9 2014.

Tableau 3-3 : Nombre de postes de travail dans le commerce

	Nace code	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	M9 2014	M9 2015
Automobiles et motocycles	45	56.907	55.843	56.351	57.352	56.997	55.911	55.416	55.407	55.385
			-1,9%	0,9%	1,8%	-0,6%	-1,9%	-0,9%		-0,04%
Commerce de gros	46	192.631	188.519	186.836	187.702	187.493	186.013	184.819	184.850	184.321
			-2,1%	-0,9%	0,5%	-0,1%	-0,8%	-0,6%		-0,29%
Commerce de détail	47	237.000	238.687	243.202	247.457	247.796	247.158	249.357	248.038	250.541
			0,7%	1,9%	1,7%	0,1%	-0,3%	0,9%		1,01%
Total	45-47	486.538	483.048	486.389	492.511	492.285	489.082	489.591	488.295	490.247
			-0,7%	0,7%	1,3%	0,0%	-0,7%	0,1%		0,40%

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à la période précédente.

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, en postes de travail

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45)

Sur la période 2008-2014, le secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » a perdu 1.491 postes de travail. Après avoir atteint un pic en 2011 (avec 57.352 postes de travail), ce sous-secteur du commerce a ensuite connu une baisse graduelle du nombre de postes de travail pour s'établir à 55.385 postes de travail sur l'ensemble des neuf premiers de 2015. Le sous-secteur 45.1 « Commerce de véhicules automobiles », premier pourvoyeur d'emplois du secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » explique entièrement ce profil d'évolution. En effet, entre le troisième trimestre de 2008 et le troisième trimestre de 2015, 2.626 postes de travail ont été perdus, ce qui représente une diminution de 7,5%. Au cours du troisième trimestre de 2015, 207 emplois ont été perdus comparé à la période correspondante de 2014.

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)

Le secteur 46 « Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles » a également connu une évolution baissière durant la période 2008-2014. Le secteur a enregistré une diminution des effectifs de 4,1%, revenant de 192.631 postes en 2008 à 184.819, soit une perte de 7812 postes d'emplois. Au cours des neuf premiers mois de 2015, le sous-secteur comptabilisait une moyenne de 184.321 postes de travail, en légère baisse de 0,3% (soit 529 postes de travail en moins) par rapport aux neuf premiers mois de 2014 qui comptabilisait une moyenne de 184.850 postes de travail.

Entre les neuf premiers mois de 2008 et les neuf premiers mois de 2015, une moyenne de 8.421 postes de travail ont été perdus, soit une contraction de 4,4% pour l'ensemble des sous-secteurs. Les plus influents en termes de poids, sont le 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques » (-4.592 postes, soit -8,4%) et le 46.6 « Commerce de gros d'autres équipements industriels » (-2.735 postes, soit -6,4%).

Sur une période plus récente (entre M9 2014 et M9 2015), l'emploi a fléchi dans le « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) », avec 529 postes d'emplois en moins. A l'exception du sous-secteur 46.1 « Intermédiaires du commerce de gros », tous les sous-secteurs du commerce de gros ont perdu des emplois sur la période sous revue.

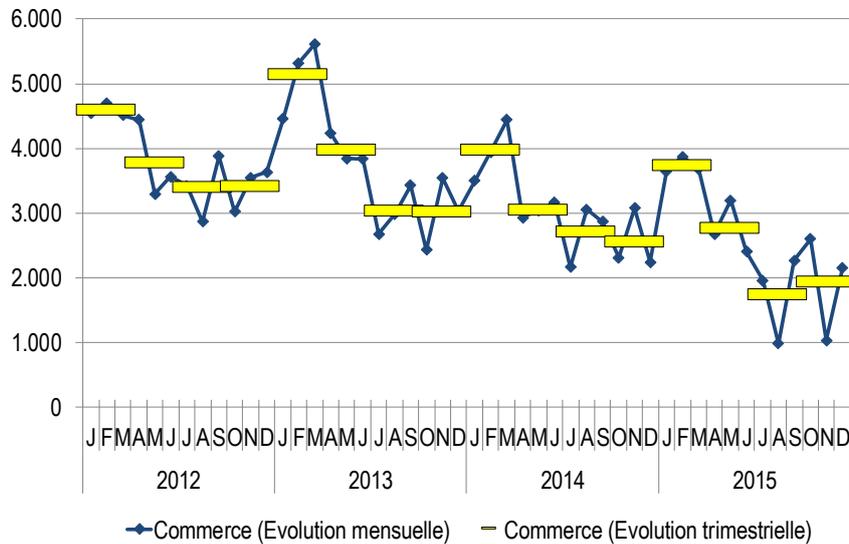
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)

Le secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles » est caractérisé par un nombre important de postes de travail qui a évolué favorablement au fil des ans. Durant les neuf premiers mois de 2015, ce sous-secteur du commerce comptabilisait 250.541 postes de travail, soit une progression de 6,2%, équivalent à 14.583 emplois supplémentaires, par rapport aux neuf premiers mois de 2008.

Les postes de travail ont été créés majoritairement dans les deux sous-secteurs suivants : le 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » (+6.814 postes de travail) et le 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (+7.355 postes de travail), équivalant à une progression de 97,2% d'emplois (+14.583 postes de travail). Entre M9 2014 et M9 2015, le secteur a créé 2.503 nouveaux postes (+1,0%), avec toujours en tête de liste les sous-secteurs 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » et 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé ».

3.5 Chômage temporaire dans le commerce

Graphique 3-7 : Chômage temporaire dans le commerce¹¹



Source : Office national de l'emploi, en ETP

Le graphique 3-7 met en évidence la présence d'une saisonnalité¹². Le nombre de personnes équivalent temps plein (ETP) ayant eu recours au régime du chômage temporaire s'est réduit en 2015 par rapport à 2014 pour s'établir à son plus bas niveau depuis 2012. En moyenne, le nombre d'ETP ayant bénéficié du régime du chômage temporaire a reculé de 2.086 entre 2015 et 2014.

Comme en 2014 (en comparaison avec 2013), tous les trimestres de 2015 ont enregistré un recul du chômage temporaire en comparaison avec la période correspondante de l'année précédente.

Au quatrième trimestre de 2015, le nombre de chômeurs temporaires a diminué de 614 personnes à un an d'écart pour s'élever à 1.931 ETP, soit le niveau le plus faible observé depuis 2012. En raison d'une demande de travail accrue liée aux fêtes de fin d'année (Intérim, contrat à durée déterminée, etc.), le dernier trimestre enregistre systématiquement un repli du chômage temporaire.

¹¹ Selon l'ONSS, la catégorie est libellée de la sorte : Commerce de gros / Récupération / Intermédiaires du commerce / Commerce de détail

¹² Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du quatrième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

3.6 Entrepreneuriat¹³

3.6.1 Créations et radiations et assujettissements¹⁴ d'entreprises

Selon les données provisoires pour l'année 2015, le secteur du commerce affiche une croissance nette¹⁵ du nombre d'entreprises de 0,8%, alors qu'il avait connu une perte nette de 1.115 entreprises en 2014. La création d'entreprises en 2015 est alimentée par le sous-secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » qui a enregistré une création nette d'entreprises à l'inverse des secteurs « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » et « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » qui ont enregistré plus de radiations que de créations, réduisant de la sorte le nombre d'entreprises total du secteur du commerce de respectivement 0,2% et 0,1% unités.

Tableau 3-4 : Démographie des entreprises

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Assujettissements	179.561	177.767	177.010	176.881	177.065	176.013	174.774	(*)
		-1,0%	-0,4%	-0,1%	0,1%	-0,6%	-0,7%	(*)
Créations	12.161	12.252	13.083	12.986	12.874	12.917	13.545	(*)
		0,7%	6,8%	-0,7%	-0,9%	0,3%	4,9%	(*)
Radiations	13.096	13.551	13.092	12.877	12.779	13.788	14.660	(*)
		3,5%	-3,4%	-1,6%	-0,8%	7,9%	6,3%	(*)
Créations nettes	-935	-1.299	-9	109	95	-871	-1.115	(*)

(*) : Données provisoires et donc non publiables

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45)

En 2015, le nombre de création d'entreprises dans le sous-secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » est en augmentation par rapport à 2014 et celui des entreprises radiées s'est inscrit à la baisse à un an d'écart. Sur les nouvelles entreprises créées en 2015, 84,3% d'entreprises étaient des primo-arrivants et 15,7% d'entreprises en ré-assujettissements. Le sous-secteur a donc réalisé une croissance nette du nombre d'entreprises équivalent à 18,9% du nombre des nouvelles créations de 2015 dont 88,7% l'ont été dans les sous-secteurs 45.1 « Commerce de véhicules automobiles » (46,9% des nouvelles créations) et 45.2 « Entretien et réparation de véhicules automobiles » (41,8% des nouvelles créations).

¹³ Les données 2015 étant provisoires, elles n'ont pas pu être reprises dans le tableau 3-4

¹⁴ DG Statistique – Statistics Belgium : les assujettis sont des entités qui ont la qualité d'assujetti à la TVA au 31 décembre de l'année observée. A l'inverse, les créations (assujettissements) regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

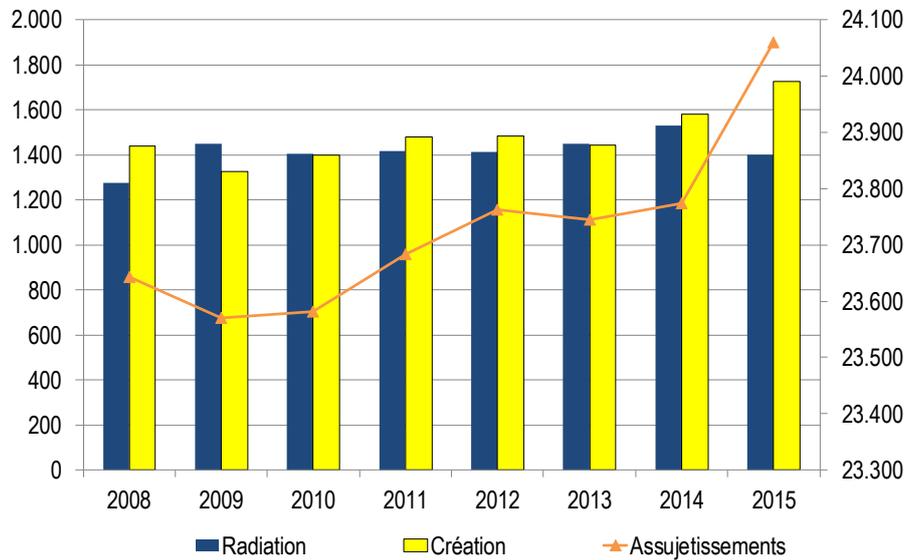
Alors que ces chiffres mensuels comptabilisent exhaustivement les événements de la vie d'un assujetti (Primo-assujettissements, radiations, ré-assujettissements, émigration ou immigration), ceux fournis annuellement pour les années 2008 et suivantes se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Il s'ensuit que, pour une année donnée, le nombre de « créations » ou de « radiations » observées dans la statistique annuelle sera nécessairement inférieur à la somme des créations ou des radiations comptabilisées dans la statistique mensuelle. Seuls les nombres d'actifs au 31 décembre de chaque année correspondent entre ces deux statistiques.

Les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

¹⁵ Le différentiel entre les entreprises créées et celles qui ont cessé leurs activités est positif. On parle de création nette d'entreprises.

Le nombre d'entreprises assujetties (ou actives) en 2015 apparaît aussi en augmentation par rapport aux 23.774 entreprises assujetties comptabilisées en 2014. Cette progression du nombre d'entreprises s'explique presque intégralement par le sous-secteur 45.1 « Commerce de véhicules automobiles » qui a représenté 78,0% de cette croissance entre 2014 et 2015.

Graphique 3-8 : Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 45



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)

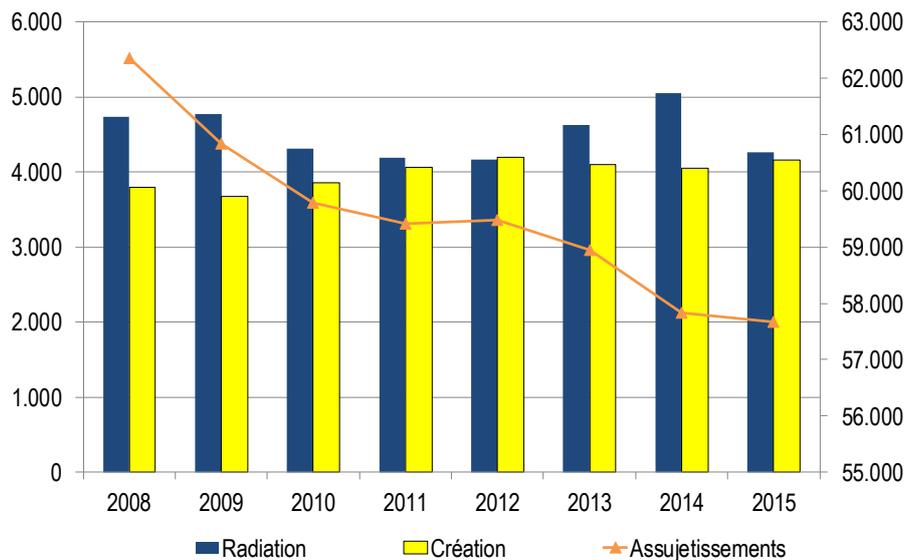
En 2015, le nombre des créations d'entreprises dans le sous-secteur « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » a crû par rapport à 2014, tandis que celui des radiations d'entreprises a diminué. Parmi les entreprises créées en 2015, 84,2% des entreprises étaient des primo-arrivants et 15,8% des entreprises en ré-assujettissements. Bien que le nombre des radiations soit inférieur à celui de 2014, le sous-secteur a enregistré plus de radiations que de créations en 2015, réalisant ainsi un solde net des créations négatif (radiation nette) équivalant à 2,3% du nombre des radiations d'entreprises comptabilisées en 2015.

Sur les nouvelles créations d'entreprises comptabilisées en 2015, 88,4% l'ont été dans les quatre sous-secteurs suivants : 46.1 « Commerce de véhicules automobiles » (51,1% nouvelles entreprises), 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques » (16,0% nouvelles entreprises), 46.7 « Autres commerces de gros spécialisés » (10,7% nouvelles entreprises) et 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac » (10,6% nouvelles entreprises).

Les trois premiers sous-secteurs précités, à savoir 46.1 « Commerce de véhicules automobiles », 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques » et 46.7 « Autres commerces de gros spécialisés » enregistrent également les radiations les plus importantes avec respectivement 47,0%, 18,2% et 11,3%, représentant dès lors 76,5% des radiations comptabilisées en 2015.

En 2015, comme chaque année à l'exception de 2012 au cours de laquelle le secteur avait enregistré 67 assujettissements en plus, le secteur a de nouveau perdu quelques entreprises par rapport à 2014. Ainsi en 2015, à l'exception des sous-secteurs 46.1 « Intermédiaires du commerce de gros » et 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac », tous les sous-secteurs (NACE à 3 digits) sont en recul sur un an et 78,0% des pertes d'entreprises observées en 2015 émanent du sous-secteur 46.4 « Commerce de gros de biens domestiques » (62,8%) et du sous-secteur 46.2 « Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants » (15,2%). Ces différents résultats expliquent en partie la baisse de l'emploi dans le commerce de gros mentionnée dans la section précédente.

Graphique 3-9 : Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 46



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)

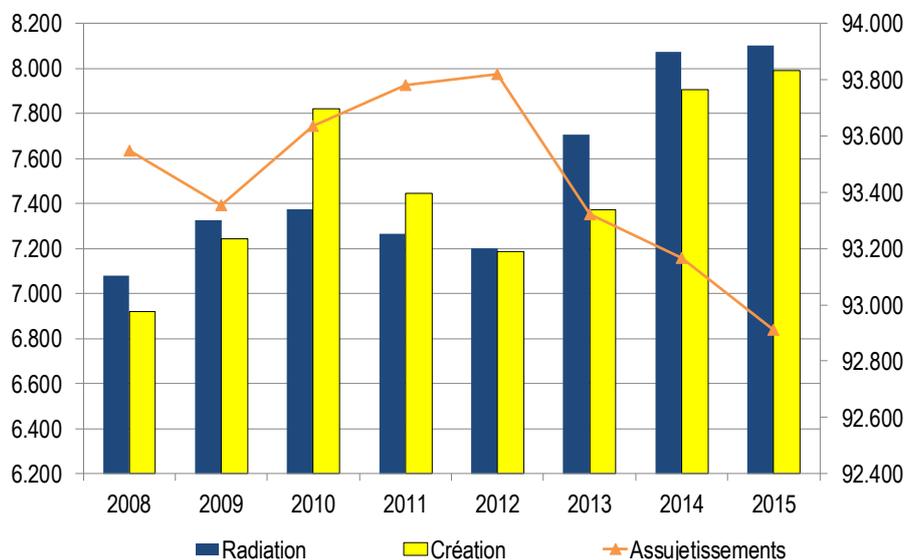
En 2015, le nombre des créations ainsi que des radiations d'entreprises dans le secteur « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » est en augmentation par rapport à 2014. Les créations comptabilisées en 2015 ont été enregistrées à 85,1% dans la catégorie « primo-arrivants » et à 14,9% dans la catégorie « ré-assujettissements ». Bien que les créations et les radiations aient progressé sur un an en 2015, le secteur a cependant affiché plus de radiations que de créations. En conséquence, le secteur a réalisé en 2015 un solde net des créations négatif (radiation nette) représentant 1,4% du nombre des radiations d'entreprises comptabilisées en 2015.

Les nouvelles créations d'entreprises comptabilisées en 2015, émanent à 61,2% des sous-secteurs 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (28,9%), 47.9 « Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés » (19,9%) et 47.2 « Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » (12,4%). En ce qui concerne les radiations, en 2015, elles résultent des sous-secteurs 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (32,4%), 47.8 « Commerce de détail sur éventaires et marchés » (16,8%), 47.2 « Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » (11,8%) et 47.5 « Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé » (9,9%), représentant à eux quatre 70,9% des radiations comptabilisées en 2015.

Le nombre d'entreprises actives (assujetties) dans le secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » s'est établi en baisse en 2015 par rapport à 2014. Le secteur se révèle relativement stable en termes du nombre d'assujettis au fil des ans, mais masque des disparités entre les sous-secteurs.

En effet, uniquement deux sous-secteurs, le 47.9 « Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés » et le 47.8 « Commerce de détail sur éventaires et marchés » ont affiché un accroissement de leur population d'assujettis entre 2008 et 2015. Les autres sous-secteurs ont enregistré une diminution sur la période considérée, dont les plus en pointe, en pourcentage de la diminution totale du nombre d'assujettis sur la période 2008-2015, sont les sous-secteurs 47.5 « Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé » (-24,1%), 47.4 « Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé » (-21,0%), 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (-20,4%) et 47.6 « Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » (-19,9%).

Graphique 3-10 : Créations et radiations d'entreprises dans le secteur 47



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

3.6.2 Faillites d'entreprises et emplois perdus suite à des faillites

En 2015, l'ensemble du secteur du commerce a enregistré 2.499 faillites d'entreprises, en diminution de 9,7% (-267 unités) par rapport à l'année 2014 qui a comptabilisé 2.766 faillites. L'année 2013 se caractérise par le plus grand nombre de faillites sur la période 2008-2014 (soit 2.993 faillites).

En termes des pertes d'emplois dues aux faillites, l'ensemble du secteur de commerce est en repli de 3.967 effectifs, en diminution de 17,0% par rapport à l'année 2014 qui avait comptabilisé 4.778 pertes d'emplois. L'année 2014 ayant été marquée par un grand nombre des pertes d'emplois dues aux faillites.

Le secteur « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » a connu le plus net recul de faillites en 2015 (-151 unités, soit une diminution de 9,8%) suivi du « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » (-92 unités, soit un reflux de 10,3%). Le secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » clôture avec une contraction des faillites de 24 unités (soit une baisse de 7,4%). Cette hiérarchie est également respectée en termes des pertes d'emplois dues aux faillites : le « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » (-439 unités, repli de 16,1%), le « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » (-217 unités, en baisse de 14,8%) et le « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » (-155 unités, en baisse de 26,4%).

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45)

Graphique 3-11 : Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 45



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

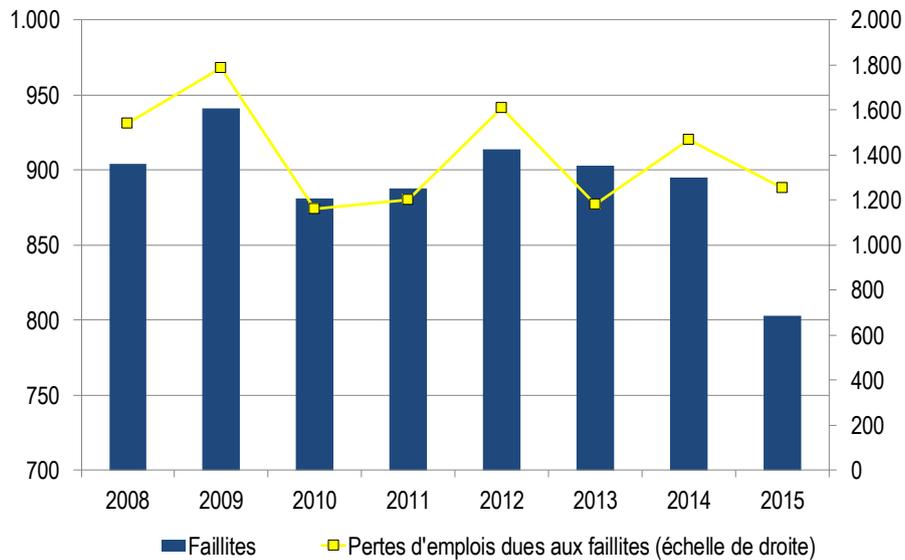
Le nombre de faillites a légèrement reculé dans le sous-secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » en 2015 par rapport à 2014 (-24 unités), revenant de 326 faillites en 2014 à 302 faillites (-7,4%), soit le niveau le plus bas sur la période 2008-2015.

Le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites a diminué en 2015 pour se fixer à 433 pertes d'emplois, en baisse de 26,4% (155 pertes d'emplois en moins) par rapport à l'année 2014 qui avait enregistré le nombre le plus élevé des pertes d'emplois liées aux faillites sur la période 2008-2015.

Ce sont principalement les sous-secteurs 45.1 « Commerce de véhicules automobiles » et 45.2 « Entretien et réparation de véhicules automobiles » qui ont inscrit le nombre prépondérant de faillites en 2015 avec respectivement 146 et 113 faillites, entraînant la perte de respectivement 220 et 158 emplois. Le nombre de faillites a été moins substantiel dans le sous-secteur 45.4 « Commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles », soit 10 faillites d'entreprises à l'origine de 5 pertes d'emploi.

Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46)

Graphique 3-12 : Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 46



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

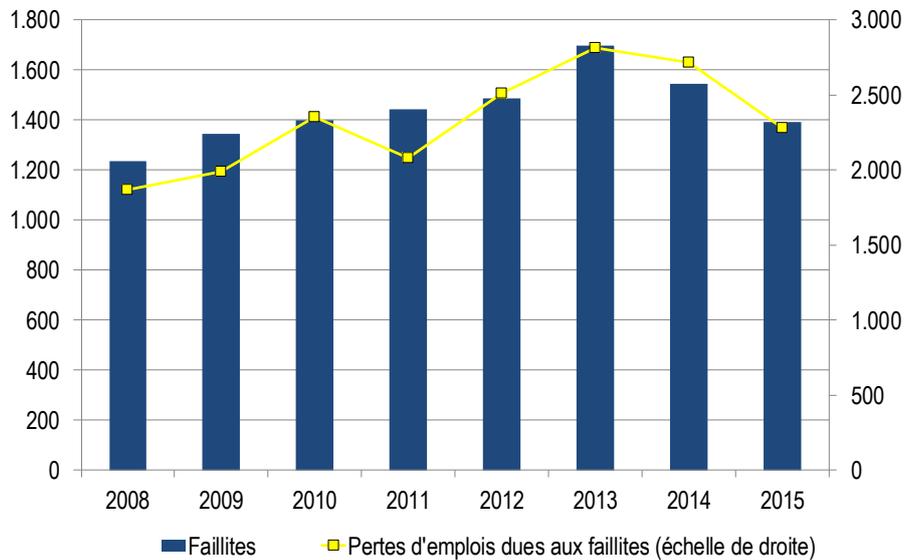
En 2015, le nombre de faillites s'est inscrit en baisse, passant de 895 en 2014 à 803, en diminution de 92 unités (-10,3%). Les faillites observées en 2015 ont entraîné 1253 pertes d'emplois, soit en nette diminution par rapport à 2014 qui comptabilisait 1470 pertes d'emplois à la suite de 895 faillites.

L'année 2009 bat toujours le record des pertes d'emploi dans le secteur « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) », avec 1.788 pertes d'emploi (suite aux faillites de 914 entreprises).

L'augmentation du nombre de pertes d'emploi en 2015 résulte de quatre sous-secteurs 46.4 « Commerce de gros d'autres biens domestiques », 46.1 « Intermédiaires du commerce de gros », 46.7 « Autres commerces de gros spécialisés » et 46.3 « Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac » dont les faillites ont entraîné la disparition de respectivement 349, 232, 231 et 197 emplois, soit un total de 80,5% de pertes d'emplois en 2015.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47)

Graphique 3-13 : Faillites et pertes d'emploi dans le secteur 47



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

En ce qui concerne les faillites et les pertes d'emplois dues aux faillites, le « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » a connu une évolution plus favorable en 2015 qu'en 2014 bien que les chiffres évoluent toujours à des niveaux élevés. En effet, en 2015, 1.394 faillites (contre 1.545 en 2014) ont été actées, induisant 2.281 pertes d'emplois (contre 2.720 en 2014), soit une diminution de 9,8% de faillites à un an d'écart (151 faillites en moins) et de 16,1% pertes d'emploi par rapport à 2014 (439 faillites en moins).

A l'exception du 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » (+119 pertes d'emploi pour un total de 490), du 47.2 « Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » (+58 pertes d'emploi pour un total de 312) et du 47.8 « Commerce de détail sur éventaires et marchés » (+23 pertes d'emploi pour un total de 84), les autres sous-secteurs ont enregistré en 2015 une baisse du nombre d'emplois perdus par rapport à 2014. Ainsi, 445 entreprises ont été déclarées en faillites en 2015 dans le secteur 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » engendrant la disparition de 380 emplois tandis que le sous-secteur 47.4 « Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé » a perdu 73 entreprises et 182 emplois directs.

3.7 Principaux constats

Confiance

Depuis janvier 2015, la confiance s'est améliorée auprès de l'ensemble des chefs d'entreprise de l'économie globale et du commerce. Dans le commerce, la confiance a atteint un point haut en novembre 2015. Les résultats bruts des premiers mois de 2016 montrent une stabilisation à un niveau de confiance favorable. Au niveau des sous-secteurs, la confiance est moins bonne dans le commerce de chaussures et dans le commerce d'appareils électriques et électroniques avec toutefois une remontée de l'indicateur au cours de 2015.

Chiffre d'affaires

En 2015, le chiffre d'affaires est en hausse dans le commerce d'automobiles (+9,1%) et le commerce de détail (+3,1%) mais recule dans le commerce de gros (-1,4%).

Dans le commerce d'automobile, la progression du revenu des ventes s'observe tant dans la vente de véhicule que dans le commerce d'équipement.

La contraction dans le commerce de gros s'explique par la baisse des prix mondiaux des prix pétroliers qui font diminuer le chiffre d'affaires du commerce de gros de combustible de 24% en 2015.

Le commerce de gros d'appareils électroménagers voit ses ventes reculer au fil des ans tandis que celui des produits pharmaceutiques enregistre une accélération des ventes en 2015 (ce qui représente la plus forte contribution à la hausse du commerce de gros).

Le commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabacs progresse grâce aux fruits et légumes, au chocolat, aux poissons et au tabac (le sous-secteur le plus important de ce secteur 47.3) alors que le revenu des ventes est moindre dans le commerce de la viande et les produits laitiers. Le secteur des TIC connaît un recul du revenu des ventes en 2015.

Au niveau du commerce de détail, le chiffre d'affaires a progressé à un rythme plus soutenu que sur la période 2011-2014. La contribution la plus influente provient des supermarchés où les ventes progressent rapidement. Les ventes dans les commerces de détail spécialisé en alimentation sont également en croissance mais progressent à un rythme moins rapide que dans la grande distribution.

Les ventes dans l'habillement et chaussures ainsi que dans les produits de soins et médicaux progressent également en 2015.

Les commerces de détail d'appareils électroménagers et d'articles de sport reprennent des couleurs depuis 2014 tandis que les ventes dans le commerce de journaux et papeterie se replient en 2015.

Le chiffre d'affaires dans le sous – secteur de la vente à distance (à ne pas confondre avec les activités e-commerce des différentes enseignes) progresse au gré du temps.

Le secteur des TIC voit son chiffre d'affaires reculer.

Investissements

Les investissements sont haussiers en 2015 pour l'ensemble du commerce, tirés principalement par le commerce d'automobiles qui affiche des rythmes de croissance dynamiques depuis 2013.

Pour la première fois depuis 2011, le commerce de gros a procédé à des investissements en hausse par rapport à l'année précédente (+1,6%) notamment dans l'alimentation et plus particulièrement dans les boissons. Le commerce de gros de minerais et métaux a affiché une progression particulièrement vive (+81,5% d'augmentation en 2015).

Le plus gros sous-secteur composant le commerce de gros, le 46.6 « Commerce de gros d'autres équipements industriels », a enregistré une nouvelle baisse des investissements en 2015.

Les dépenses en matière d'actifs ont reculé de 9,8% en 2015 dans le commerce de bien domestique, notamment dans l'électroménager et la pharmacie.

Le commerce de gros d'équipement de l'information et de la communication affiche traditionnellement de fortes variations annuelles de ses investissements dont le niveau est en retrait de 57,8% depuis 2008.

Les investissements sont repartis à la hausse en 2015 dans le secteur du commerce de détail notamment sous l'impulsion des dépenses effectuées dans la grande distribution à dominance alimentaire mais également dans le commerce de détail en magasin spécialisé (après avoir baissé durant les trois années précédentes).

Les investissements ont renoué avec une orientation haussière en 2015 dans le commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication après six années de reculs consécutifs.

Le sous-secteur de l'habillement a procédé à moins d'acquisition d'actifs alors que les investissements dans les produits de soins et médicaux progressent nettement.

Emploi

Le nombre de postes de travail dans l'ensemble du secteur du commerce s'est quasi stabilisé durant la période 2008-2014, passant de 486.538 postes de travail en 2008 à 489.591 postes de travail avec toutefois un pic en 2011 (492.411 postes de travail) et en 2012 (492.285 postes de travail). Une légère hausse de l'emploi a été constatée sur les neuf premiers de 2015 (+0,4%) en comparaison avec la moyenne de 2014, émanant essentiellement de l'évolution favorable dans le commerce de détail (1,0%).

Sur la période 2008-2014, le secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » a perdu 1.491 postes de travail et l'emploi a continué de s'effriter sur les neuf premiers mois de 2015 (-0,04%) comparativement à la période correspondante de 2014.

Le secteur 46 « Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles » a connu une évolution baissière durant la période 2008-2014 : les effectifs se sont réduits de 4,0%, revenant de 192.631 postes en 2008 à 184.819 en 2014, soit une perte de 7.812 postes d'emplois. Cette tendance baissière s'est confirmée entre les neuf premiers mois de 2014 et de 2015 (-0,3%).

Le secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles » est caractérisé par un nombre important d'emplois qui a évolué favorablement au fil des ans. A la fin du troisième trimestre de 2015, ce secteur comptabilisait 250.541 poste de travail, soit une progression de 6,2% par rapport au troisième trimestre de 2008 (235.958 postes) équivalent à 14.583 emplois supplémentaires. Sur les neuf premiers mois de 2015, les emplois ont été créés majoritairement dans deux sous-secteurs : le 47.1 « Commerce de détail en magasin non spécialisé » (+6.814 postes de travail) et le 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (+7.355 postes de travail), les deux sous-secteurs totalisant 97,2% des postes de travail créés.

Le nombre de personnes équivalent temps plein (ETP) ayant eu recours au régime du chômage temporaire s'est réduit en 2015 par rapport à 2014 pour s'installer à son plus bas niveau depuis 2012. En moyenne, le nombre d'ETP concerné par ce régime a reculé de 2.086 sur un an en 2015.

Créations et radiations d'entreprises

Le commerce a inventorié plus de créations que de radiations en 2015, réalisant un solde positif (création nette), alors que ces soldes avaient été temporairement négatifs en 2013 et 2014 (avec une radiation nette de respectivement 871 unités et 1.115 unités) après avoir vu de nouvelles entreprises s'installer en 2011 et 2012. Seul le secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » a réalisé une création nette en 2015. La totalité des radiations de 2015 ont émané du secteur 46 « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles » (46,9%) et du secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » (53,1%).

Le solde de création apparaît positif en 2015 dans le secteur 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » et parmi les nouvelles entreprises créées, 84,3% d'entreprises étaient des primo-arrivants et 15,7% d'entreprises en ré-assujettissements.

Le secteur du « Commerce de gros » a réalisé un solde de création nette négatif (radiation nette) et a représenté 46,9% des radiations dans l'ensemble du commerce en 2015. Parmi les nouvelles créations dans le secteur du « Commerce de gros » en 2015, 84,2% des entreprises étaient des primo-arrivants et 15,8% des entreprises en ré-assujettissements.

Le nombre d'entreprises actives dans le secteur 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » est resté relativement stable au fil des ans mais masque cependant des disparités entre les sous-secteurs. Ainsi, le secteur du « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » a réalisé un solde de création nette négatif (radiation nette), ce qui représente 53,1% des radiations dans l'ensemble du commerce en 2015. Parmi les nouvelles créations dans le secteur du « Commerce de gros », 85,1% des entreprises étaient des primo-arrivants en 2015 contre 14,9% pour des entreprises en ré-assujettissements.

Faillites

En 2015, l'ensemble du secteur du commerce a enregistré 2.499 faillites, en diminution de 9,7% par rapport à 2014. Sur la période 2008-2014, l'année 2013 a comptabilisé le plus de défaillances (soit 2.993 faillites).

Le secteur « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles (46) » a affiché le plus net recul de faillites en 2015 (-10,3% sur un an) suivi du secteur « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (47) » (-9,8%). En revanche, la baisse du nombre de faillites dans le « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (45) » a été de 7,4% sur cette période.

Tableau 3-5 : Evolution des principaux indicateurs économiques dans le commerce

		45			46			47					
		2014	2015	Dernier trimestre disponible	2014	2015	Dernier trimestre disponible	2014	2015	Dernier trimestre disponible			
Chiffre d'affaires	En millions d'euros	88.025	92.366	24.153	2014T4	362.710	365.652	93.903	2014T4	90.002	91.288	24.818	2014T4
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	3,1%	4,9%	3,2%		-0,8%	0,8%	1,3%		1,4%	1,4%	2,2%	
Investissements	En millions d'euros	927	1.062	306	2014T4	1.963	1906	538	2014T4	2.192	2.320	662	2014T4
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	5,1%	14,5%	18,9%		-3,9%	-2,9%	-10,9%		-6,7%	5,8%	-4,5%	
Emploi	Personnes	55.416	-	55.385	2015T3	184.819	-	184.321	2015T3	249.357	-	250.541	2015T3
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	-0,9%		0,0%		-0,6%		-0,3%		0,9%		1,0%	
Créations d'entreprises	En nombre	1.582	-	-		4.055	-	-		7.908	-	-	
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	9,7%	-			-1,1%	-			7,3%	-		
Radiations d'entreprises	En nombre	1.532	-	-		5.052	-	-		8.076	-	-	
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	5,7%	-20,5%			9,1%	-			4,8%	-		
Faillites	En nombre	326	302	-		895	803	-		1.545	1.394	-	
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	-17,0%	-7,4%			-0,9%	-10,3%			-9,0%	-9,8%		
Emplois perdus suite à des	Personnes	588	433	-		1.470	1.253	-		2.720	2.281	-	
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	14,8%	-26,4%			24,5%	-14,8%			-3,3%	-16,1%		

Sources : Eurostat, Direction générale Statistique- Statistics Belgium, BNB (Belgostat), ONSS

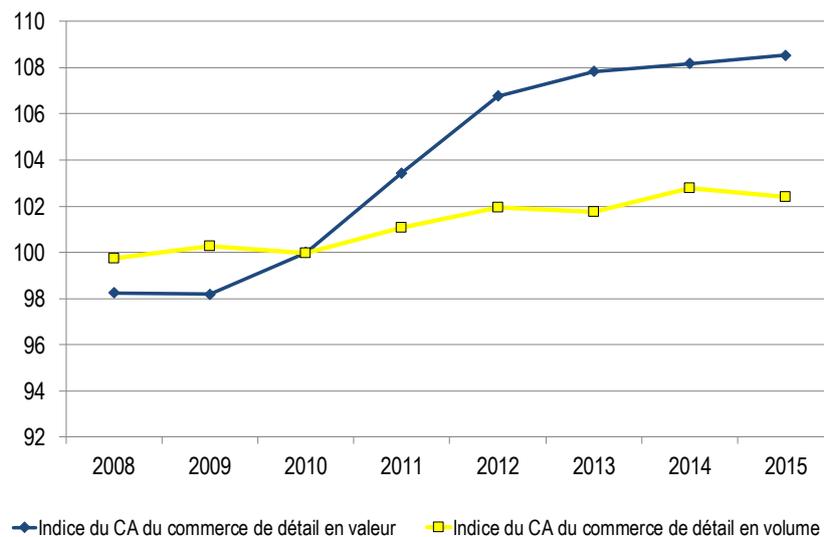
4 Autres indicateurs

4.1 L'enquête de la Direction générale Statistique - Statistics Belgium auprès du commerce de détail

Les données relatives au chiffre d'affaires dans le commerce de détail sont basées sur une enquête conjoncturelle mensuelle organisée par la Direction générale Statistique-Statistics Belgium. Il s'agit de l'indice¹⁶ du chiffre d'affaires du commerce de détail basé sur une enquête mensuelle obligatoire¹⁷ qui couvre les activités répertoriées sous les codes NACE 47.11 à 47.99 de la section G de la nomenclature NACE Rév.2 des activités économiques dans la Communauté européenne, lesquelles activités sont groupées en 4 catégories, à savoir : les entreprises de commerce de détail à départements multiples, les supermarchés, les entreprises de commerce de détail à succursales et les autres entreprises de commerce de détail. Cette enquête conjoncturelle présente, d'une part, les chiffres à prix courants et à prix constants, ce qui permet de mettre en évidence l'effet-prix (un déflateur mensuel des ventes y est repris) et, d'autre part, opère des regroupements NACE du commerce de détail.

4.1.1 Le chiffre d'affaires du commerce de détail

Graphique 4-1 : Chiffre d'affaires du commerce de détail à prix courants et constants - Indice brut (2010 = 100)



Source : DG Statistique- Statistics Belgium

¹⁶ L'indice est la mesure d'évolution d'une série temporaire. Dans le cadre des statistiques conjoncturelles, les indices représentent l'évolution d'un indicateur (dans notre cas, le chiffre d'affaires du commerce de détail) entre une période de base et la période courante. L'indice a une moyenne de 100 sur l'année de base (ici base : 2010=100). Un indice de 110 signifie qu'il y a eu une augmentation de 10% depuis la période de base. Un indice de 90 signifie qu'il y a eu une baisse de 10% depuis la période de base. Les mouvements de l'indice peuvent être exprimés en points d'indices (simplement la différence entre deux niveaux d'indice), mais il est plus utile d'exprimer les mouvements en pourcentage d'évolution. En effet, les points d'indices sont sensibles au niveau de l'indice lui-même alors que les pourcentages d'évolution ne le sont pas.

¹⁷ Le cadre juridique est fixé par les arrêtés suivants : le règlement CE n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 concernant les statistiques conjoncturelles, l'arrêté royal du 4 février 1965 modifié par l'arrêté royal du 4 décembre 1969 et l'arrêté royal du 22 décembre 1967 modifié par l'arrêté royal du 16 avril 1971

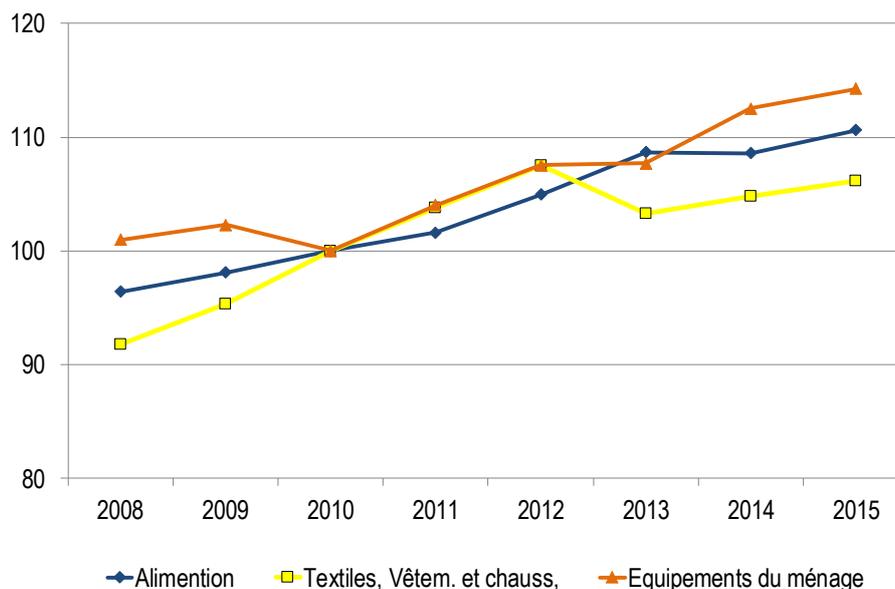
Après avoir stagné au cours de la crise (2008-2009), les indices bruts du commerce de détail, tant en valeur qu'en volume, se sont ensuite inscrits à la hausse à partir de 2010 pour afficher une croissance annuelle de +8,5% sur la période 2010-2015 (contre +8,4% sur 2010-2014) pour l'indice en valeur et de +2,4% pour l'indice en volume (contre +2,8% sur 2010-2014) sur la même période. Sur l'horizon temporel 2008-2015, ces taux ont atteint respectivement +10,5% pour l'indice en valeur et +2,7% pour l'indice en volume.

Largement dicté par les évolutions en quantité, l'indice brut du commerce de détail en valeur a toutefois progressé à un rythme moins soutenu à partir de 2012. De +3,4% sur un an en 2011, le taux de croissance s'est progressivement réduit pour se limiter à +0,3% en 2015.

Comme il ressort du graphique précédent, entre 2010 et 2013, l'orientation de l'évolution (hausnière) du commerce de détail en quantité est similaire à celle du commerce de détail en valeur. En 2014, les données en volume traduisent cependant une croissance annuelle plus soutenue que les données en valeur (+1,0% contre +0,3%). La similarité de l'évolution des deux indices s'estompe également entre 2014 et 2015. En effet, les données en valeur ont légèrement progressé de 0,3%, à l'inverse des données en volume qui ont fléchi (-0,4% en 2015).

4.1.1. Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail

Graphique 4-2 : Chiffre d'affaires à prix courants dans diverses branches du commerce de détail



Source : DG Statistique- Statistics Belgium

4.1.2. L'alimentation

En 2015, les ventes alimentaires à prix courants ont augmenté en moyenne de +1,9% en 2015 après avoir reculé de 0,1% en 2014. Le volume des ventes, apparaît en quasi-stagnation avec une progression annuelle de 0,5% contre 0,6% en 2014. L'effet prix n'a dès lors pas été négligeable en 2015.

Sur la période 2008-2014, les deux indices ont suivi la même tendance haussière, affichant une hausse moyenne de +14,7% pour les ventes en valeur et de +4,0% pour celles en volume.

4.1.3. Le secteur textile, habillement et chaussures

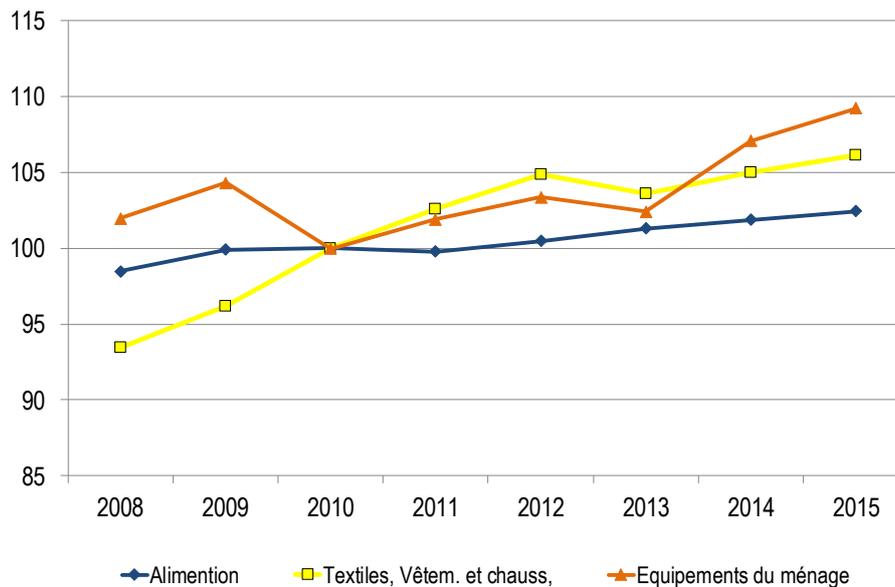
Entre 2008 et 2015, les ventes dans la branche « textile, habillement et chaussure », se sont inscrites à la hausse, tant en valeur qu'en volume, avec respectivement une croissance moyenne de 15,7% et 13,6%. Les évolutions en glissement annuel en 2015 ont été moins soutenues, avec un taux de croissance de +1,3% (à prix courants) et de +1,1% (à prix constants), contre respectivement +1,4% (à prix courants) et +1,3% (à prix constants) en 2014.

4.1.4. Les produits d'équipement du ménage

En 2015, les ventes se sont accrues par rapport à l'année précédente, tant en valeur (+1,5%) qu'en volume (+2,0%) mais ont connu une progression moins soutenue qu'en 2014.

Sur la période 2008-2015, la trajectoire des ventes de la branche « Les produits d'équipement du ménage » s'est inscrite en hausse, avec un taux de croissance de +13,2% pour les ventes à prix courants et de +7,1% pour les ventes à prix constants.

Graphique 4-3 : Chiffre d'affaires à prix constants dans diverses branches du commerce de détail



Source : DG Statistique- Statistics Belgium

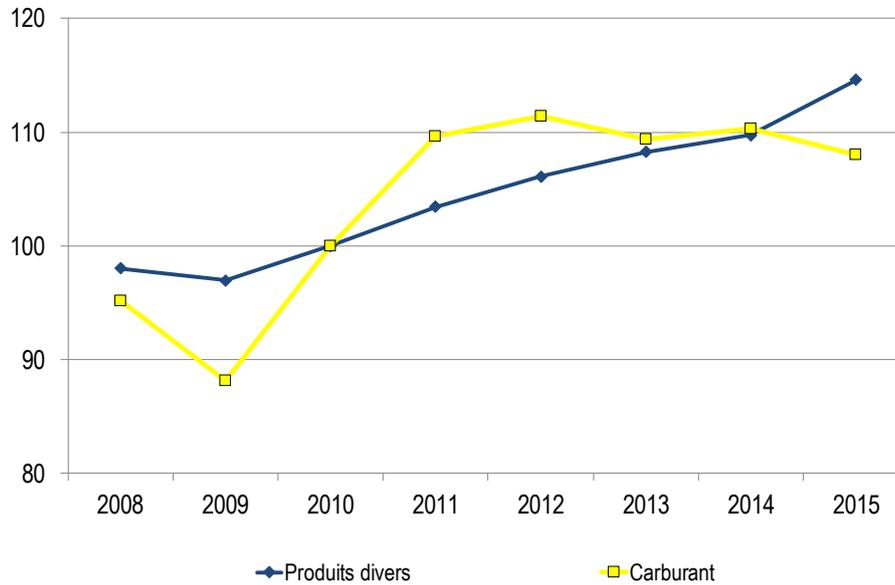
4.1.5. Les carburants

Entre le 1^{er} trimestre 2011 et le 4^{ème} trimestre 2014, la tendance générale des ventes des produits divers est baissière pour les ventes à prix courants et à prix constants. Le glissement annuel du volume des ventes s'établit cependant à +2,8% au 1^{er} trimestre 2011 et à +1,8% au 4^{ème} trimestre 2014, mais avec des rebonds au 2^{ème} trimestre 2012 (+5,2%), au 1^{er} trimestre 2014 (+3,2%) et au 3^{ème} trimestre 2014 (+3,7%).

Sur la période 2008-2015, les ventes de carburants en valeur ont progressé de +13,5% contre une hausse de 3,2% pour les ventes en volume, en diminution par rapport à la période 2000-2014 où la branche « Carburant » avait crû de +15,9% pour les ventes en valeur et de +3,4% pour celles en volume.

En 2015, les ventes de carburants en valeur ont diminué de 2,1%, après une augmentation de +0,9% un an plus tôt (2014). En revanche, les ventes de carburants en volume traduisent des variations plus significatives en 2013 (+2,1%) et en 2014 (+3,3%), avant de connaître une baisse de 0,2% en 2015.

Graphique 4-4 : Chiffre d'affaires à prix courants dans les carburants et divers



Source : DG Statistique- Statistics Belgium

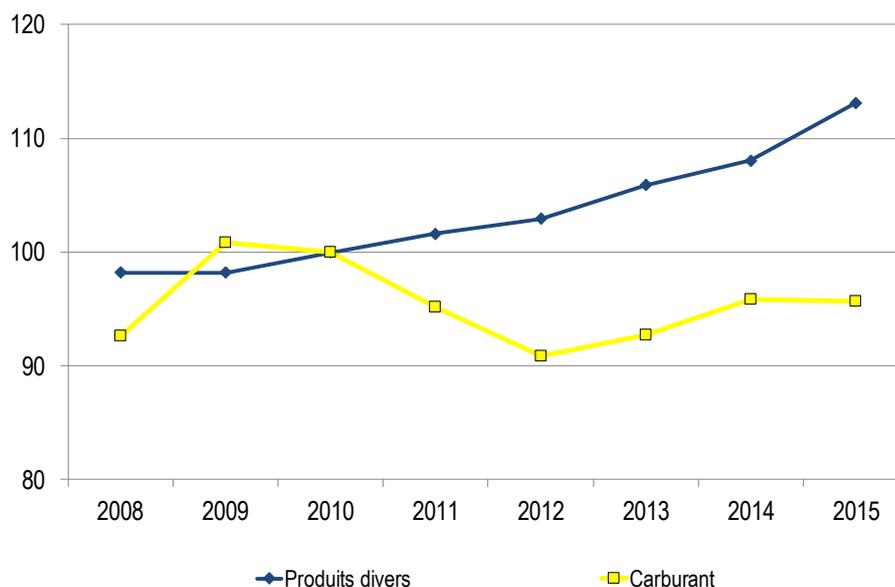
4.1.6. Les produits divers

Ce vocable « produits divers » regroupe notamment : « les produits pharmaceutiques ; articles médicaux et orthopédiques ; parfumerie et produits de beauté », « les Autre commerce de détail en magasin non spécialisé », « les ventes à distance », etc.

Sur la période 2008-2015, la tendance générale des ventes des produits divers est haussière tant pour les ventes à prix courants qu'à prix constants. Ainsi, les ventes à prix courants ont progressé de +16,9% (en augmentation de +4,9% par rapport à la période 2008-2014) contre une croissance en volume de +15,2% (en augmentation de +5,2% par rapport à la période 2008-2014).

Cette tendance haussière des ventes dans la branche « Produits divers » s'est confirmée en 2015, tant à prix courants avec un taux de croissance de 4,4% (en augmentation de 3,0% par rapport à la croissance de 2014) qu'à prix constants avec un taux de 4,7% (en augmentation de 2,7% par rapport à la croissance de 2014)

Graphique 4-5 : Chiffre d'affaires à prix constants dans les carburants et divers



Source : DG Statistique- Statistics Belgium

4.2 Immatriculation des ventes de voitures neuves et d'occasion

Tableau 4-1 : Achats de voitures neuves et d'occasion

Périodes	Parc des véhicules privés		ventes de voitures neuves		ventes de voitures occasions		Ventes totales neuves & occasions	
	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %
2007	5.048.723	1,5%	529.025	-0,2%	662.496	-4,9%	1.191.521	-2,9%
2008	5.130.578	1,6%	540.542	2,2%	653.109	-1,4%	1.193.651	0,2%
2009	5.192.566	1,2%	479.920	-11,2%	681.766	4,4%	1.161.686	-2,7%
2010	5.276.283	1,6%	551.661	14,9%	676.572	-0,8%	1.228.233	5,7%
2011	5.407.015	2,5%	577.382	4,7%	745.858	10,2%	1.323.240	7,7%
2012	5.443.807	0,7%	490.711	-15,0%	727.403	-2,5%	1.218.114	-7,9%
2013	5.493.472	0,9%	490.369	-0,1%	738.926	1,6%	1.229.295	0,9%
2014	5.555.499	1,1%	487.711	-0,5%	738.094	-0,1%	1.225.805	-0,3%
2015	5.623.579	1,2%	506.284	3,8%	748.447	1,4%	1.254.731	2,4%

Source : DG Statistique- Statistics Belgium

En 2015, le parc des véhicules privés a progressé de 1,2% par rapport à 2014 pour s'élever à 5.623.579 véhicules. Sur la période 2007-2015, le parc de véhicules est en augmentation continue (+11,4%), passant de 5.048.728 véhicules en 2007 à 5.623.579 véhicules en 2015.

Les ventes de voitures neuves et d'occasions ont augmenté de 2,4% en 2015 sur un an, passant de 1.225.805 nouvelles immatriculations en 2014 à 1.254.731 nouvelles immatriculations en 2015, ce qui représente une hausse de 3,8% pour les voitures neuves et de 1,4% pour les voitures d'occasions. Sur la période 2007-2015, les ventes totales des véhicules neufs et d'occasions ont progressé de +5,3%, pour atteindre 1.254.731 nouvelles immatriculations en 2015 contre 1.191.521 nouvelles immatriculations en 2007.

L'année 2011 reste une année record en termes de nouvelles immatriculations de voitures neuves et d'occasions, avec 1.323.240 nouvelles immatriculations dont 745.858 ventes de voitures d'occasions et 577.382 ventes de voitures neuves, l'ensemble des immatriculations (voitures neuves et d'occasions) représentant une augmentation à un an d'écart de 7,7%. En effet, l'introduction des plaques européennes en novembre 2010, le retard dans les radiations d'anciennes plaques qu'elle a occasionné à la DIV, ainsi que l'anticipation des consommateurs sur la fin des primes¹⁸ fédérales sur factures pour les voitures particulières à faibles émissions de CO₂ et l'abattement fiscal pour les voitures électriques, motos, tricycles et quadricycles expliquent à la forte croissance de nouvelles immatriculations (+4,7%) des voitures neuves et donc du parc des véhicules (+2,5%) en 2011¹⁹.

4.3 Évolution des prix à la consommation dans le commerce de détail

Les prix à la consommation moyens, tant pour les produits alimentaires (+15,5%) que pour les autres produits vendus dans le commerce de détail²⁰ (+5,0%), ont fortement augmenté dans la période 2008-2015. Ensemble, ces produits représentent près de la moitié du panier de consommation total. Au sein de la catégorie des produits alimentaires, tant les produits alimentaires transformés (+16,9%) que les produits alimentaires non transformés (+13,2%) ont connu une forte évolution des prix à la hausse durant la période considérée. L'accélération du rythme de progression des prix du groupe particulièrement hétérogène des biens industriels non énergétiques est principalement imputable au textile et à l'habillement (+9,5%) ainsi qu'au groupe « divers » (+12,1%) (incluant les biens durables, semi-durables et non durables). Le prix des voitures a connu une hausse de 4,0%. Pour les appareils électriques, le consommateur a toutefois payé 28,7% de moins au cours de la période envisagée.

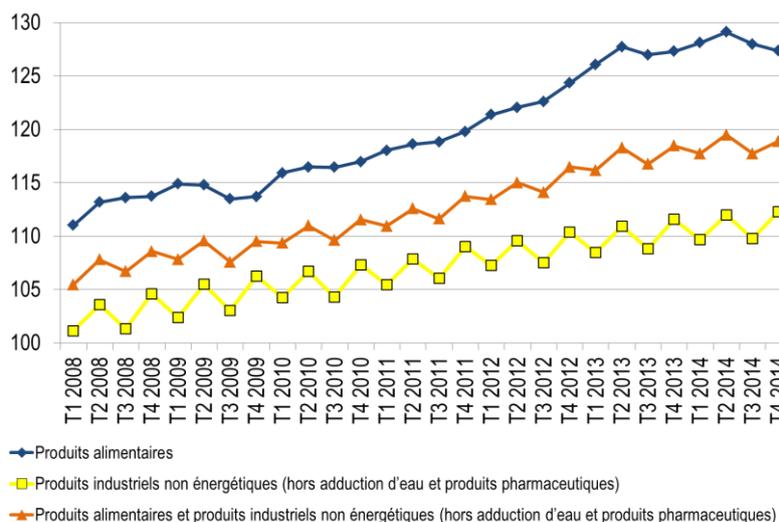
Les prix des produits alimentaires et des biens industriels non énergétiques ont fléchi pratiquement de manière continue. Le schéma erratique des biens industriels non énergétiques est dû aux périodes de soldes.

¹⁸ Cette fin des primes pour les particuliers a été décidée dans le cadre de l'accord du 11 octobre 2011 qui esquisse les contours de la sixième réforme de l'État où les partis de la majorité fédérale ont décidé de couper dans toute une série d'incitants fiscaux portant sur les dépenses d'économie d'énergie des particuliers.

¹⁹ A partir de la fin 2010, les statistiques sont peut-être surestimées à cause de l'introduction des plaques européennes et il conviendrait de prendre les statistiques de nouvelles immatriculations avec toutes les précautions d'usage qui s'imposent.

²⁰ Ces calculs sont basés sur l'évolution des prix à la consommation, telle que publiée par Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/web/hicp/data/database>). Pour ce rapport conjoncturel, des références comme l'approvisionnement en eau et les médicaments n'ont pas été prises en compte, étant donné qu'elles ne sont pas distribuées via le commerce de détail traditionnel.

Graphique 4-6 : Évolution des prix pour les produits alimentaires et les biens industriels non énergétiques (Indice 2008=100)



Source : Calculs du SPF Économie, Eurostat

L'année dernière, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,8%, et ce tant pour les produits alimentaires transformés (+1,6%) que pour les produits alimentaires non transformés (+2,1%). Les biens industriels non énergétiques, en revanche, ont subi une hausse des prix limitée à 0,4%. L'augmentation des prix pour les voitures (+1,2%), le textile et l'habillement (+0,6%) et les biens divers (+0,6%) a été partiellement annulée par la diminution des prix des appareils électriques (-3,1%).

Tableau 4-2 : Variation des prix des produits alimentaires et des biens industriels non énergétiques (Variation en pourcentage annuel, sauf indication contraire)

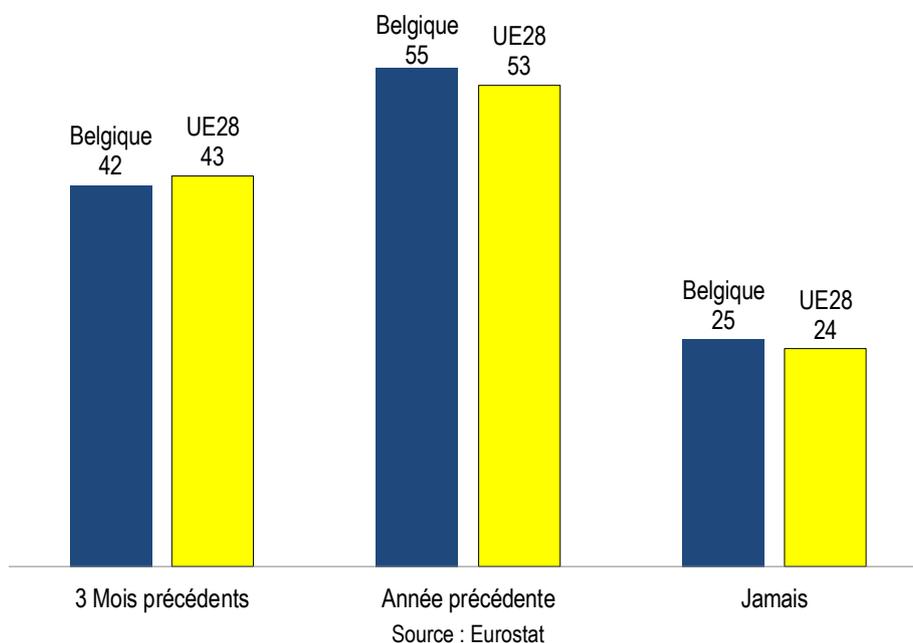
	Variation de prix 2008-		Poids
	2015	Variation de prix 2014-2015	
Produits alimentaires	15,5%	1,8%	21,1%
Produits alimentaires transformés	16,9%	1,6%	13,1%
Produits alimentaires non transformés	13,2%	2,1%	8,0%
Produits industriels non énergétiques (hors adduction d'eau et produits pharmaceutiques)	5,0%	0,4%	27,1%
Textiles et habillement	9,5%	0,6%	8,7%
Voitures	4,0%	1,2%	4,9%
Électronique	-28,7%	-3,1%	2,2%
Divers	12,1%	0,6%	11,3%

Source : Calculs du SPF Économie, Eurostat

4.4 Commerce électronique

4.4.1 Achats B2C en ligne

Graphique 4-7 : Achats en ligne (population entre 16 et 74 ans) (2015)



En 2015, 42% de la population belge entre 16 et 74 ans a déclaré avoir effectué des achats en ligne durant les trois derniers mois. Ce chiffre a même atteint 55% de la population au cours de l'année précédente. La Belgique enregistre ainsi de meilleurs résultats que la moyenne européenne (53%) et que l'objectif de l'Agenda numérique (50%). Le pourcentage de la population qui n'a encore jamais effectué d'achats en ligne est resté à 25%, tout comme en 2014, tandis que la moyenne de l'UE a légèrement baissé, à 24%.

Tableau 4-3 : Achats en ligne l'année dernière (% de la population entre 16 et 74 ans)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
UE28	32	36	40	42	44	47	50	53
Belgique	21	36	38	43	45	48	54	55
Allemagne	53	56	60	64	65	69	70	73
France	40	44	54	53	57	59	62	65
Pays-Bas	56	63	67	69	65	69	71	71
Royaume-Uni	57	66	67	71	73	77	79	81

Source : Eurostat

Le nombre d'acheteurs en ligne augmente d'année en année en Belgique. Alors qu'en 2008, à peine 21% de la population effectuait des achats via Internet, ce chiffre a plus que doublé en 2015 (55%). Dans les pays voisins également, le commerce en ligne a fortement progressé. Par rapport aux pays voisins, la vente en ligne belge est à la traîne : le nombre d'acheteurs en ligne en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni avait déjà atteint en 2008 les mêmes niveaux que la Belgique en 2015, et il a continué à augmenter les années suivantes.

Tableau 4-4 : Achats en ligne en fonction de l'origine

Achats en ligne (% de la population ayant commandé des biens ou des services sur internet au cours de l'année précédente)	Intérieur				A l'étranger			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
UE 28	91	89	88	88	30	32	36	37
Belgique	77	80	81	76	60	61	67	66
Allemagne	98	94	94	97	18	20	22	23
France	91	88	84	83	34	37	39	38
Pays-Bas	93	95	94	93	26	29	37	37
Royaume-Uni	96	93	91	93	27	28	34	37

Source : Eurostat

Pour ses achats en ligne, la population belge s'est principalement tournée vers les entreprises nationales : 76% de la population a effectué des achats sur les sites Internet belges l'année dernière, ce qui reste néanmoins limité en comparaison avec les pays voisins, où ce pourcentage est passé de 83 à 97%. De plus, 66% de la population a également effectué des achats sur des sites Internet étrangers, tandis que ce chiffre était limité à 38% dans les pays voisins. Par rapport aux pays voisins et à l'UE28, le public belge se dirige donc encore trop peu vers les sites Internet de son propre pays et trop souvent vers les sites étrangers.

Tableau 4-5 : Achats en ligne par catégorie de produit

Biens ou services commandé sur internet pour usage privé (% de la population ayant commandé sur internet au cours de l'année précédente)	Belgique		UE 28	
	2014	2015	2014	2015
Vêtements ou articles de sport	47	47	59	60
Voyages et hébergements de vacance	50	46	54	52
Billets de spectacle	39	36	40	37
Articles domestiques	26	32	41	41
Livres, magazine, journaux	27	30	39	36
Films/musique	21	20	28	25
Logiciels	18	19	24	21
Appareils électroniques	17	19	27	25
Autres	17	17	12	10
Logiciels (en ligne)	14	n.d.	16	n.d.
Film/ musique (en ligne)	13	n.d.	17	n.d.
Services de télécommunications	13	11	20	18
Matériel informatique	11	11	21	18
Livres, magazine, journaux (en ligne)	11	n.d.	16	n.d.
Denrées alimentaires	9	10	18	18
Actions, services financiers, assurance	6	6	13	11
Médicaments	4	5	11	11

Source : Eurostat

En 2015, les achats en ligne les plus fréquents ont été l'habillement et les articles de sport. La population se tourne aussi vers Internet pour la réservation de vacances, même si la popularité a légèrement reculé par rapport à 2014. Les tickets, les appareils électroménagers et les livres, les magazines et les journaux complètent le top 5 des achats en ligne les plus populaires. Les chiffres de l'UE révèlent que la popularité du commerce en ligne dans son ensemble en Belgique et de certaines catégories en particulier peut encore fortement augmenter : par exemple pour l'alimentation, les appareils électroménagers et l'habillement.

4.4.2 Achats B2B en ligne

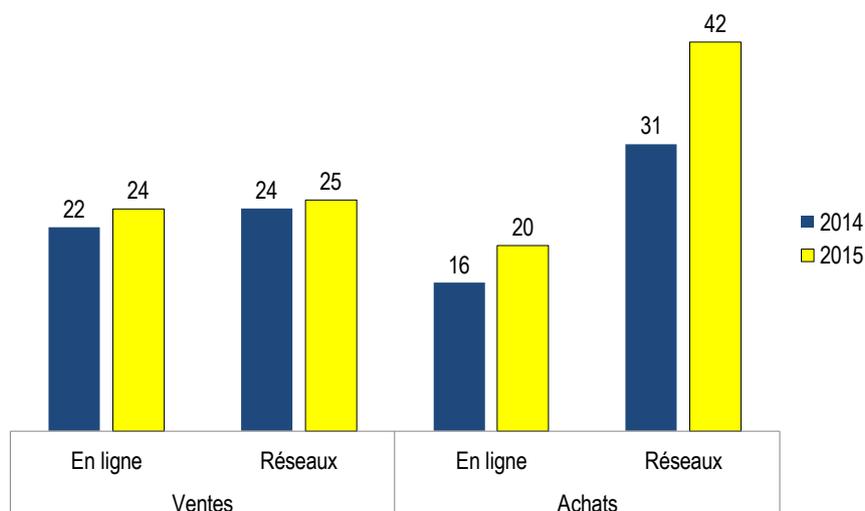
En 2015, 20% des PME (10-249 salariés) ont effectué des achats via des sites Internet. L'objectif fixé dans l'Agenda numérique (33% d'ici 2015) n'a pas été atteint, malgré une hausse de 4 points de pourcentage en un an. De même, dans nos pays voisins, où les achats en ligne sont pourtant plus élevés (25-31%), l'objectif n'a pas été atteint. Le nombre de PME qui ont effectué des achats par le biais de réseaux informatiques (sites Internet ou EDI) a augmenté de manière significative en Belgique, passant de 32% un an plus tôt à 42% en 2015. Notre pays n'a toutefois pas encore réussi à égaler les prestations de nos pays voisins, où 43 à 53% des PME ont procédé à des achats par l'intermédiaire de réseaux.

Ce sont principalement les entreprises du commerce de gros et de détail (29%) et du secteur du transport (28%) qui ont effectué des achats en ligne via les sites Internet. Les entreprises chargées de la fabrication de produits informatiques et de produits électroniques et optiques, d'appareils électriques et de machines, d'appareils et d'outils (20%) ainsi que les entreprises exerçant des activités administratives et de soutien (19%) ont aussi effectué régulièrement des achats sur les sites Internet.

Les réseaux informatiques ont également été utilisés le plus fréquemment pour les achats dans le commerce de gros et de détail (46%) et le secteur du transport (46%). Dans l'industrie des aliments, des boissons, du tabac, du textile, du bois et du papier, 40% des entreprises ont eu recours à des réseaux informatiques pour leurs achats.

4.4.3 Ventes en ligne

Graphique 4-8 : Utilisation du commerce électronique dans les PME en 2014 et 2015 (% d'entreprises)



Source : Eurostat

24% des PME belges ont vendu des produits en ligne en 2015 (pour au moins 1% de leur chiffre d'affaires) ; ce chiffre a atteint 25% via les réseaux informatiques. Les PME belges ont ainsi réalisé des prestations équivalentes à celles des entreprises allemandes, et les entreprises belges ont même réalisé de meilleurs résultats qu'en France et aux Pays-Bas, et que la moyenne européenne. Les objectifs fixés dans l'Agenda numérique (33%) n'ont toutefois pas été atteints.

Dans le commerce de gros et de détail, 36% des entreprises ont aussi vendu des produits en ligne. Le nombre d'entreprises dans l'industrie des aliments, des boissons, du tabac, du textile, du bois et du papier qui effectuent des ventes en ligne par l'intermédiaire de sites Internet a augmenté jusqu'à 35% en 2015, tandis que ce chiffre ne s'élevait qu'à 29% en 2014. Les ventes via les réseaux informatiques étaient également les plus populaires dans ces deux secteurs cités.

La majorité des PME avec des ventes en ligne étaient orientées B2C (86%) mais 78% des entreprises s'orientaient aussi vers les ventes B2B et B2G (entreprises et pouvoirs publics).

4.4.4 Chiffre d'affaires

Les entreprises (de plus de 10 salariés) ont réalisé 22,3% de leur chiffre d'affaires grâce au commerce électronique en 2015, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente (21,8%). Dans les entreprises qui fournissent de l'électricité, du gaz, de la vapeur, de l'air refroidi et de l'eau, plus d'un quart du chiffre d'affaires provenait du commerce électronique (29%). Il en va de même pour le commerce de gros et de détail (27%). L'industrie manufacturière et le secteur du transport ont réalisé 20% de leur chiffre d'affaires via le commerce électronique.

Tableau 4-6 : Chiffre d'affaires provenant du commerce électronique

Pourcentage du chiffre d'affaires total des entreprises réalisé par le commerce électronique	Belgique(2015)	UE28 (2015)
Industries alimentaires; fabrication de boissons et de produits à base de tabac, cuir, textiles, bois, articles en papier; imprimerie et reproduction (10 personnes employées ou plus)	n.d.	21
Industrie manufacturière (10 personnes employées ou plus)	20	23
Fabrication de pétrole, produits chimiques, pharmaceutiques, caoutchouc et plastiques (10 personnes employées ou plus)	n.d.	21
Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (10 personnes employées ou plus)	n.d.	14
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipement électronique, véhicules automobiles et autre matériel de transport, meubles, bijouterie, instruments de musique, jouets, réparation et installation de machines et équipements (10 personnes employées ou plus)	n.d.	27
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et d'eau (10 personnes employées ou plus)	29	18
Construction (10 personnes employées ou plus)	1	2
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (10 personnes employées ou plus)	27	16
Transports et entreposage (10 personnes employées ou plus)	20	23
Hébergement (10 personnes employées ou plus)	12	27
Secteur des TIC (10 personnes employées ou plus)	n.d.	20
Information et communication (10 personnes employées ou plus)	8	17
Activités immobilières (10 personnes employées ou plus)	1	3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques, à l'exception des activités vétérinaires (10 personnes employées ou plus)	15	5
Activités de services administratifs et de soutien (10 personnes employées ou plus)	9	10

Source : DG Statistique-Statistics Belgium, Eurostat

4.4.5 Obstacles

L'enquête la plus récente sur les obstacles rencontrés par le commerce en ligne date de 2013. Il est alors apparu que le principal écueil aux ventes en ligne était l'inadéquation de l'offre des biens ou services. Les problèmes logistiques et les coûts élevés ont également été avancés comme points problématiques.

4.5 Principales conclusions

Enquête auprès du commerce de détail

Après avoir stagné au cours de la crise (2008-2009), **les indices bruts du commerce de détail**, tant en valeur qu'en volume, se sont ensuite inscrits à la hausse à partir de 2010 pour afficher une croissance annuelle de +8,5% sur la période 2010-2015 (contre +8,4% sur 2010-2014) pour l'indice en valeur et de +2,4% pour l'indice en volume (contre +2,8% sur 2010-2014) durant la même période. Sur l'horizon temporel 2008-2015, ces taux de croissance ont atteint respectivement +10,5% pour l'indice en valeur et +2,7% pour l'indice en volume.

En 2015, le taux de croissance des **ventes alimentaires** à prix courants a augmenté en moyenne de +1,9% par rapport à son niveau de 2014. Le volume des ventes, apparaît en quasi-stagnation avec une progression annuelle de 0,5%. Sur la période 2008-2015, les deux indices ont suivi la même tendance haussière, affichant une hausse moyenne de +14,7% pour les ventes en valeur et de +4,0% pour celles en volume.

Entre 2008 et 2015, les **ventes dans la branche « textile, habillement et chaussure »**, ont suivi une trajectoire à la hausse, tant en valeur (15,7%) qu'en volume (13,6%). En revanche, les évolutions en glissement annuel ont été moins soutenues en 2015, se limitant à une croissance de +1,3% (à prix courants) et de +1,1% (à prix constants).

Sur la période 2008-2015, la trajectoire **des ventes de la branche « les produits d'équipement du ménage »** ont progressé de 13,2% pour les ventes à prix courants et de 7,1% pour les ventes à prix constants. En 2015, les ventes se sont accrues par rapport à l'année précédente, tant en valeur (+1,5%) qu'en volume (+2,0%).

Sur la période 2008-2015, les **ventes de carburants** ont progressé de +13,5% en valeur et de +3,2% en volume. En 2015, les ventes de carburants en valeur ont diminué de 2,1%, après une augmentation de +0,9% un an plus tôt (2014). En revanche, les ventes de carburants en volume traduisent des variations plus significatives en 2013 (+2,1%) et en 2014 (+3,3%), avant de connaître une baisse de 0,2% en 2015.

Sur la période 2008-2015, la tendance générale des **ventes des produits divers** est haussière tant pour les ventes à prix courants (+16,9%) qu'à prix constants (15,2%). En 2015, cette orientation haussière des ventes dans la branche « Produits divers » s'est confirmée avec +4,4% à prix courants et +4,7% à prix constants.

Immatriculations de voitures

En 2015, le **parc des véhicules privés a progressé** de 1,2% par rapport à 2014, venant de 5.555.499 véhicules en 2014 à 5.623.579 véhicules. Sur la période 2007-2015, le parc de véhicules est en progression continue (+11,4%), de 5.048.728 véhicules en 2007 il est passé à 5.623.579 véhicules en 2015.

Les **ventes de voitures neuves et d'occasions** ont crû de 2,4% sur un an en 2015, ce qui représente une hausse de 3,8% pour les voitures neuves et de 1,4% pour les voitures d'occasions. Sur la période 2007-2015, les ventes totales des véhicules neufs et d'occasions ont progressé en moyenne de +5,3%, pour atteindre 1.254.731 nouvelles immatriculations en 2015 après 1.191.521 nouvelles immatriculations en 2007.

Prix à la consommation

Dans la période 2008-2015, les prix moyens à la consommation, tant pour les produits alimentaires (+15,5%) que pour les autres produits vendus dans le commerce de détail (+5,0%), ont augmenté de manière significative. Ensemble, ces produits représentent près de la moitié du panier de consommation total. En ce qui concerne les produits alimentaires, les produits alimentaires transformés et non transformés ont connu une variation des prix de respectivement 16,9% et 13,2%. L'augmentation au sein du groupe hétérogène des biens industriels non énergétiques est principalement imputable au textile et à l'habillement (+9,5%) ainsi qu'au groupe « divers » (+12,1%). La hausse des prix pour les voitures est restée limitée à 4,0%, tandis que le consommateur a payé 28,7% de moins au cours de la période considérée pour les appareils électriques. L'année dernière, les fluctuations de prix au sein du secteur suivi sont restées limitées à +0,4% pour les biens industriels non énergétiques, tandis que les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,8% en moyenne.

Commerce électronique

Le nombre d'acheteurs en ligne augmente chaque année. En 2015, 55% de la population a déclaré avoir effectué des achats en ligne l'année dernière. La vente électronique belge reste toutefois à la traîne par rapport aux pays voisins. L'habillement et les articles de sport, les réservations de vacances et les tickets pour des événements ont constitué les achats en ligne les plus populaires en 2015.

Les achats en ligne ne sont pas encore solidement établis dans les PME : seuls 20% des PME belges (10-249 salariés) ont effectué des achats via des sites Internet en 2015. 42% d'entre elles ont toutefois procédé à des achats par le biais de réseaux informatiques. Pour la vente également, les PME n'ont pas rapidement recours au commerce en ligne. 24% à peine des PME ont vendu des produits en ligne en 2015. Dans le commerce de gros et de détail, ce pourcentage s'élevait à 36%. Malgré l'usage limité, les entreprises ont toutefois réalisé 22,3% de leur chiffre d'affaires grâce au commerce en ligne en 2015, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente (21,8%). Le principal écueil aux ventes en ligne est l'inadéquation de l'offre des biens ou services. Les problèmes logistiques et les coûts élevés ont également été évoqués comme points problématiques.

5 Annexes

Tableau 5-1 : Chiffre d'affaires selon les données TVA

	Montant en milliers d'euros																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	2015-I	2015-II	2015-III	2015-IV	
45	90.918.527	73.389.120	82.515.819	88.834.811	85.393.373	88.024.632	92.330.933	100.205.045	23.769.969	23.178.288	21.264.940	24.117.736	24.725.604	24.696.913	22.818.949	27.963.579	
451	69.990.691	55.085.623	61.240.107	65.336.509	63.006.741	64.090.496	69.076.396	75.373.813	17.850.616	17.172.634	16.019.420	18.033.726	18.803.811	18.299.164	17.038.949	21.231.889	
452	6.002.303	6.014.043	5.184.216	5.499.430	5.209.068	5.315.427	4.965.750	4.663.614	1.257.959	1.277.334	1.109.780	1.320.677	1.131.552	1.176.278	1.004.669	1.351.115	
453	13.921.702	11.506.758	15.361.287	17.331.133	16.510.612	17.940.719	17.642.068	19.486.856	4.493.725	4.536.166	3.987.262	4.624.915	4.637.255	5.023.203	4.607.202	5.219.196	
454	1.003.831	782.696	730.209	667.739	666.952	677.991	646.719	680.762	167.669	192.154	148.478	138.418	152.986	198.268	168.129	161.379	
46	307.497.397	270.202.454	314.892.513	352.821.168	365.769.640	362.709.747	364.202.111	359.015.410	90.591.351	91.977.682	89.179.983	92.453.095	87.768.906	92.948.314	87.004.537	91.293.653	
461	14.834.222	12.733.286	14.759.391	18.271.469	18.063.062	17.681.841	15.039.902	15.262.476	3.693.481	3.815.053	3.684.424	3.846.944	3.714.866	3.970.139	3.856.941	3.720.530	
462	8.191.346	7.290.488	7.517.065	7.834.698	8.124.146	8.540.084	8.359.222	7.523.847	2.162.811	2.332.801	1.871.266	1.992.344	1.928.502	2.042.533	1.703.280	1.849.532	
463	39.089.773	38.438.498	41.595.619	43.630.734	45.239.729	47.812.556	48.228.978	49.040.742	11.334.945	12.505.698	12.124.433	12.263.902	11.164.832	12.514.124	12.329.993	13.031.793	
464	77.763.227	80.869.723	86.759.548	91.177.595	92.747.715	89.739.263	91.846.338	100.471.051	22.605.806	22.173.821	22.652.181	24.414.530	24.243.810	24.648.045	24.947.898	26.631.298	
465	11.735.754	9.563.696	10.431.036	9.679.390	8.935.545	8.579.748	8.485.967	8.617.610	2.081.658	2.010.573	1.961.357	2.432.379	2.096.319	2.017.288	1.910.132	2.593.871	
466	25.117.055	20.646.787	23.115.175	26.489.171	26.483.453	26.038.994	27.189.675	28.612.703	6.804.616	6.943.803	6.366.016	7.075.240	7.051.703	7.342.528	6.818.942	7.399.530	
467	124.469.604	94.791.878	126.273.402	151.449.533	163.092.304	161.307.225	161.184.550	145.912.771	40.958.620	41.203.874	39.517.792	39.504.264	36.688.210	39.559.872	34.567.439	35.097.250	
469	6.296.416	5.868.098	4.441.277	4.288.578	3.083.686	3.010.036	3.867.479	3.574.210	949.414	992.059	1.002.514	923.492	880.664	853.785	869.912	969.849	
47	77.645.795	78.956.881	84.226.637	86.734.346	88.780.670	90.001.815	91.364.805	94.189.478	21.636.323	22.710.155	22.123.296	24.895.031	22.423.287	23.656.215	22.767.365	25.342.611	
471	30.319.371	31.910.788	34.487.259	34.868.925	36.522.051	37.402.305	38.750.842	41.413.383	9.082.846	9.576.647	9.315.229	10.776.120	9.801.133	10.340.082	10.111.527	11.160.641	
472	4.499.691	4.487.566	4.704.929	4.843.837	4.966.522	5.055.838	4.989.662	5.086.346	1.143.198	1.283.756	1.195.865	1.366.843	1.166.480	1.305.909	1.214.491	1.399.466	
473	4.900.384	4.317.110	5.193.274	5.423.622	5.427.852	5.502.483	5.922.657	5.397.801	1.469.283	1.506.346	1.469.137	1.477.891	1.369.933	1.430.429	1.302.806	1.294.633	
474	2.568.012	2.397.225	2.289.102	2.280.435	2.124.606	2.087.390	2.119.415	1.847.197	515.809	509.663	499.350	594.593	460.548	435.066	414.172	537.411	
475	9.782.807	9.985.685	10.431.126	10.832.316	10.986.813	10.801.280	10.769.240	10.895.647	2.663.972	2.640.744	2.624.076	2.840.448	2.568.174	2.733.810	2.696.015	2.897.648	
476	3.592.660	3.492.424	3.559.211	3.560.735	3.341.605	3.210.815	3.142.580	3.078.507	683.606	767.967	779.864	911.143	667.283	736.957	777.368	896.899	
477	20.258.614	19.514.872	20.396.374	21.463.417	21.486.009	21.849.742	22.113.710	22.567.105	5.240.144	5.603.182	5.389.277	5.881.107	5.442.511	5.754.480	5.313.771	6.056.343	
478	382.103	397.053	413.832	425.796	436.701	441.532	465.364	473.971	100.316	125.665	116.678	122.705	101.325	129.983	119.328	123.335	
479	1.342.153	2.454.158	2.751.530	3.035.263	3.489.511	3.650.430	3.091.335	3.429.521	737.149	696.185	733.820	924.181	845.900	789.499	817.887	976.235	
	Evolution																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2008-2015	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	2015-I	2015-II	2015-III	2015-IV
45		-19,3%	12,4%	7,7%	-3,9%	3,1%	4,9%	8,5%	10,2%	5,8%	5,2%	5,7%	3,0%	4,0%	6,6%	7,3%	15,9%
451		-21,3%	11,2%	6,7%	-3,6%	1,7%	7,8%	9,1%	7,7%	6,0%	7,2%	12,5%	6,1%	5,3%	6,6%	6,4%	17,7%
452		0,2%	-13,8%	6,1%	-5,3%	2,0%	-6,6%	-6,1%	-22,3%	40,0%	7,2%	1,8%	-12,1%	-2,7%	3,2%	10,7%	15,5%
453		-17,3%	33,5%	12,8%	-4,7%	8,7%	-1,7%	10,5%	40,0%	16,8%	0,4%	-0,7%	2,3%	-0,2%	-3,1%	1,1%	-2,4%
454		-22,0%	-6,7%	-8,6%	-0,1%	1,7%	-4,6%	5,3%	-32,2%	6,6%	-17,2%	-6,1%	6,1%	-8,8%	3,2%	13,2%	16,6%
46		-12,1%	16,5%	12,0%	3,7%	-0,8%	0,4%	-1,4%	16,8%	0,4%	-0,7%	2,3%	-0,2%	-3,1%	1,1%	-2,4%	-1,3%
461		-14,2%	15,9%	23,8%	-1,1%	-2,1%	-14,9%	1,5%	2,9%	-21,1%	-15,9%	-13,1%	-9,0%	0,6%	4,1%	4,7%	-3,3%
462		-11,0%	3,1%	4,2%	3,7%	5,1%	-2,1%	-10,0%	-8,1%	0,2%	-0,8%	-2,0%	-6,0%	-10,8%	-12,4%	-9,0%	-7,2%
463		-1,7%	8,2%	4,9%	3,7%	5,7%	0,9%	1,7%	25,5%	3,0%	2,7%	0,4%	-2,3%	-1,5%	0,1%	1,7%	6,3%
464		4,0%	7,3%	5,1%	1,7%	-3,2%	2,3%	9,4%	29,2%	-1,7%	-0,6%	3,7%	8,0%	7,2%	11,2%	10,1%	9,1%
465		-18,5%	9,1%	-7,2%	-7,7%	-4,0%	-1,1%	1,6%	-26,6%	-0,5%	-4,2%	0,8%	-0,5%	0,7%	0,3%	-2,6%	6,6%
466		-17,8%	12,0%	14,6%	0,0%	-1,7%	4,4%	5,2%	13,9%	8,6%	2,8%	1,0%	5,4%	3,6%	5,7%	7,1%	4,6%
467		-23,8%	33,2%	19,9%	7,7%	-1,1%	-0,1%	-9,5%	17,2%	1,5%	-1,1%	3,7%	-4,2%	-10,4%	-4,0%	-12,5%	-11,2%
469		-6,8%	-24,3%	-3,4%	-28,1%	-2,4%	28,5%	-7,6%	-43,2%	33,7%	39,2%	25,9%	16,9%	-7,2%	-13,9%	-13,2%	5,0%
47		1,7%	6,7%	3,0%	2,4%	1,4%	1,5%	3,1%	21,3%	1,5%	1,6%	0,4%	2,5%	3,6%	4,2%	2,9%	1,8%
471		5,2%	8,1%	1,1%	4,7%	2,4%	3,6%	6,9%	36,6%	2,1%	4,3%	0,9%	6,8%	7,9%	8,0%	8,5%	3,6%
472		-0,3%	4,8%	3,0%	2,5%	1,8%	-1,3%	1,9%	13,0%	1,1%	-0,9%	-3,0%	-2,1%	2,0%	1,7%	1,6%	2,4%
473		-11,9%	20,3%	4,4%	0,1%	1,4%	7,6%	-8,9%	10,2%	12,5%	14,7%	6,2%	-1,5%	-6,8%	-5,0%	-11,3%	-12,4%
474		-6,7%	-4,5%	-0,4%	-6,8%	-1,8%	1,5%	-12,8%	-28,1%	5,0%	4,3%	1,2%	-3,2%	-10,7%	-14,6%	-17,1%	-9,6%
475		2,1%	4,5%	3,8%	1,4%	-1,7%	-0,3%	1,2%	11,4%	4,0%	-2,3%	-4,4%	1,7%	-3,6%	3,5%	2,7%	2,0%
476		-2,8%	1,9%	0,0%	-6,2%	-3,9%	-2,1%	-2,0%	-14,3%	-3,8%	1,5%	-4,2%	-2,0%	-2,4%	-4,0%	-0,3%	-1,6%
477		-3,7%	4,5%	5,2%	0,1%	1,7%	1,2%	2,1%	11,4%	1,6%	-0,2%	2,6%	0,9%	3,9%	2,7%	-1,4%	3,0%
478		3,9%	4,2%	2,9%	2,6%	1,1%	5,4%	1,8%	24,0%	11,2%	4,5%	1,8%	5,4%	1,0%	3,4%	2,3%	0,5%
479		82,9%	12,1%	10,3%	15,0%	4,6%	-15,3%	10,9%	155,5%	-24,5%	-21,3%	-3,4%	-10,2%	14,8%	13,4%	11,5%	5,6%

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Tableau 5-2 : Investissements selon les données TVA

	Montant en milliers d'euros																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	2015-I	2015-II	2015-III	2015-IV	
45	949.158	844.331	880.723	1.033.371	882.882	927.493	1.059.752	1.188.293	228.374	289.074	239.005	303.299	250.217	331.208	258.693	348.175	
451	627.391	515.631	499.985	695.489	606.912	656.592	783.222	899.804	170.883	226.495	168.554	217.290	191.471	255.174	203.183	249.976	
452	232.334	234.783	301.220	249.106	175.351	171.907	178.845	170.074	37.147	44.752	43.417	53.529	38.955	40.540	38.133	52.446	
453	68.998	74.764	60.060	74.806	87.453	87.220	81.258	105.307	17.476	14.034	22.280	27.468	17.002	32.465	14.942	40.898	
454	20.435	19.153	19.458	13.970	13.166	11.774	16.427	13.108	2.868	3.793	4.754	5.012	2.789	3.029	2.435	4.855	
46	2.350.382	1.875.982	1.993.095	2.131.022	2.043.110	1.962.992	1.897.751	1.928.395	440.569	496.404	430.861	529.917	440.639	486.334	440.006	561.416	
461	180.070	169.445	186.449	181.100	158.085	151.628	145.573	150.513	32.342	37.351	35.815	40.065	35.314	35.004	35.219	44.976	
462	104.129	93.231	94.633	104.156	93.472	86.085	93.497	104.205	22.132	25.230	23.348	22.787	25.763	29.079	22.923	26.440	
463	375.049	336.633	335.377	387.248	367.530	354.828	381.279	398.163	87.012	100.988	87.349	105.930	87.143	96.824	90.631	123.565	
464	379.471	357.685	497.762	456.407	464.753	395.664	412.443	372.011	105.792	101.782	94.520	110.349	84.992	94.065	86.334	106.620	
465	97.145	54.118	49.229	37.442	46.793	62.584	40.210	40.984	11.088	12.207	8.754	8.161	6.853	9.521	11.442	13.168	
466	392.394	274.816	287.077	306.486	327.297	332.305	296.794	296.260	60.252	86.458	70.185	79.899	73.362	83.137	60.799	78.962	
467	765.731	537.132	518.558	634.697	563.585	559.713	499.995	536.954	117.175	127.740	104.219	150.861	121.344	129.074	126.710	159.826	
469	56.393	52.922	24.010	23.486	21.595	20.185	27.960	29.305	4.776	4.648	6.671	11.865	5.868	9.630	5.948	7.859	
47	2.156.092	2.136.739	2.870.675	2.302.862	2.348.089	2.191.700	2.311.528	2.352.212	552.746	569.115	536.027	653.640	510.412	575.176	555.110	711.514	
471	697.217	674.504	1.432.838	846.363	959.553	818.890	954.806	974.031	222.269	223.104	229.975	279.458	191.423	231.531	240.343	310.734	
472	182.586	181.533	192.210	200.636	185.387	179.279	166.531	187.527	36.287	38.765	38.889	52.590	42.641	48.749	38.774	57.363	
473	54.489	45.730	40.038	39.752	35.330	74.809	34.791	40.471	6.315	8.551	7.774	12.151	8.507	8.706	7.770	15.488	
474	77.702	75.619	65.981	61.953	54.908	47.143	41.749	55.223	9.899	10.946	10.020	10.884	9.429	12.770	16.269	16.755	
475	298.615	305.610	295.893	282.320	285.596	255.787	297.877	284.339	77.117	85.272	57.713	77.775	58.985	68.851	66.164	90.339	
476	97.102	81.347	80.781	74.852	67.895	70.430	62.760	56.686	16.852	16.684	13.165	16.059	14.667	14.259	12.296	15.464	
477	701.404	711.609	705.724	736.799	698.316	686.318	696.602	692.397	172.758	170.842	165.665	187.337	172.937	175.944	160.220	183.296	
478	25.898	26.493	25.208	28.321	23.366	25.660	25.503	26.367	5.621	6.940	5.802	7.140	4.860	5.937	5.743	9.827	
479	21.079	34.294	32.002	31.866	37.738	33.384	30.909	35.171	5.628	8.011	7.024	10.246	6.963	8.429	7.531	12.248	
	Evolution																
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2008-2015	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	2015-I	2015-II	2015-III	2015-IV
45		-11,0%	4,3%	17,3%	-14,6%	5,1%	14,3%	12,1%	25,2%	2,4%	22,0%	13,6%	17,9%	9,6%	14,6%	8,2%	14,8%
451		-17,8%	-3,0%	39,1%	-12,7%	8,2%	19,3%	14,9%	43,4%	9,4%	33,9%	11,2%	21,0%	12,0%	12,7%	20,5%	15,0%
452		1,1%	28,3%	-17,3%	-29,6%	-2,0%	4,0%	-4,9%	-26,8%								
453		8,4%	-19,7%	24,6%	16,9%	-0,3%	-6,8%	29,6%	52,6%	-33,2%	-32,8%	25,6%	22,5%	-2,7%	131,3%	-32,9%	48,9%
454		-6,3%	1,6%	-28,2%	-5,8%	-10,6%	39,5%	-20,2%	-35,9%	-9,5%	44,5%	104,4%	37,2%	-2,8%	-20,1%	-48,8%	-3,1%
46		-20,2%	6,2%	6,9%	-4,1%	-3,9%	-3,3%	1,6%	-18,0%	3,7%	-4,8%	4,2%	-12,2%	0,0%	-2,0%	2,1%	5,9%
461		-5,9%	10,0%	-2,9%	-12,7%	-4,1%	-4,0%	3,4%	-16,4%	-8,3%	-26,0%	29,1%	5,2%	9,2%	-6,3%	-1,7%	12,3%
462		-10,5%	1,5%	10,1%	-10,3%	-7,9%	8,6%	11,5%	0,1%	12,4%	5,2%	21,3%	-1,6%	16,4%	15,3%	-1,8%	16,0%
463		-10,2%	-0,4%	15,5%	-5,1%	-3,5%	7,5%	4,4%	6,2%	11,0%	3,0%	17,1%	2,1%	0,2%	-4,1%	3,8%	16,6%
464		-5,7%	39,2%	-8,3%	1,8%	-14,9%	4,2%	-9,8%	-2,0%	20,6%	5,6%	3,2%	-7,9%	-19,7%	-7,6%	-8,7%	-3,4%
465		-44,3%	-9,0%	-23,9%	25,0%	33,7%	-35,8%	1,9%	-57,8%	40,7%	-66,1%	2,6%	-19,9%	-38,2%	-22,0%	30,7%	61,4%
466		-30,0%	4,5%	6,8%	6,8%	1,5%	-10,7%	-0,2%	-24,5%	-15,2%	16,8%	1,8%	-32,5%	21,8%	-3,8%	-13,4%	-1,2%
467		-29,9%	-3,5%	22,4%	-11,2%	-0,7%	-10,7%	7,4%	-29,9%	-1,8%	-6,3%	-11,8%	-18,9%	3,6%	1,0%	21,6%	5,9%
469		-6,2%	-54,6%	-2,2%	-8,1%	-6,5%	38,5%	4,8%	-48,0%	-11,6%	-24,2%	49,4%	183,6%	22,9%	107,2%	-10,8%	-33,8%
47		-0,9%	34,3%	-19,8%	2,0%	-6,7%	5,5%	1,8%	9,1%	17,4%	9,6%	5,3%	-5,7%	-7,7%	1,1%	3,6%	8,9%
471		-3,3%	112,4%	-40,9%	13,4%	-14,7%	16,6%	2,0%	39,7%	31,4%	19,3%	12,5%	8,2%	-13,9%	3,8%	4,5%	11,2%
472		-0,6%	5,9%	4,4%	-7,6%	-3,3%	-7,1%	12,6%	2,7%	-3,5%	-24,5%	-4,4%	5,9%	17,5%	25,8%	-0,3%	9,1%
473		-16,1%	-12,4%	-0,7%	-11,1%	111,7%	-53,5%	16,3%	-25,7%	16,2%	25,6%	14,6%	-78,2%	34,7%	1,8%	-0,1%	27,5%
474		-2,7%	-12,7%	-6,1%	-11,4%	-14,1%	-11,4%	32,3%	-28,9%	-5,5%	-5,9%	-2,4%	-26,3%	-4,7%	16,7%	62,4%	53,9%
475		2,3%	-3,2%	-4,6%	1,2%	-10,4%	16,5%	-4,5%	-4,8%	31,9%	25,5%	6,0%	3,8%	-23,5%	-19,3%	14,6%	16,2%
476		-16,2%	-0,7%	-7,3%	-9,3%	3,7%	-10,9%	-9,7%	-41,6%	6,7%	-7,6%	-22,0%	-18,5%	-13,0%	-14,5%	-6,6%	-3,7%
477		1,5%	-0,8%	4,4%	-5,2%	-1,7%	1,5%	-0,6%	-1,3%	6,5%	6,6%	1,1%	-6,4%	0,1%	3,0%	-3,3%	-2,2%
478		2,3%	-4,9%	12,3%	-17,5%	9,8%	-0,6%	3,4%	1,8%	1,0%	15,7%	2,0%	-15,1%	-13,5%	-14,5%	-1,0%	37,6%
479		62,7%	-6,7%	-0,4%	18,4%	-11,5%	-7,4%	13,8%	66,9%	-5,7%	-20,3%	16,3%	-9,5%	23,7%	5,2%	7,2%	19,5%

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Tableau 5-3 : Nomenclature

Nomenclature	
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	45.1 Commerce de véhicules automobiles
	45.2 Entretien et réparation de véhicules automobiles
	45.3 Commerce d'équipements automobiles
	45.4 Commerce et réparation de motocycles
46 Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	46.1 Intermédiaires du commerce de gros
	46.2 Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
	46.3 Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
	46.4 Commerce de gros de biens domestiques
	46.5 Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
	46.6 Commerce de gros d'autres équipements industriels
	46.7 Autres commerces de gros spécialisés
	46.9 Commerce de gros non spécialisé
	47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
47.2 Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	
47.3 Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	
47.4 Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	
47.5 Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	
47.6 Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	
47.7 Autres commerces de détail en magasin spécialisé	
47.8 Commerce de détail sur éventaies et marchés	
47.9 Commerce de détail hors magasin, éventaies ou marchés	